

Colloque international

DIACHRO-3 ***« Evolutions en français »***

mercredi 20, jeudi 21, vendredi 22 septembre 2006

**Carré des Sciences, Amphithéâtre Poincaré,
25 rue de la Montagne Ste Geneviève 75005 Paris**

Organisé par
LATTICE (CNRS / ENS Paris)
ICAR (CNRS / ENS-LSH Lyon)
ATILF (CNRS / Nancy Université)

Comité scientifique

O. Bertrand (Ecole Polytechnique / ATILF), B. Combettes (Université Nancy 2 / ATILF), M. Goyens (Université catholique de Louvain), C. Guillot (ENS-LSH Lyon / ICAR), A. Lavrentiev (ENS-LSH Lyon / ICAR), C. Marchello-Nizia (ENS-LSH Lyon / ICAR), W. de Mulder (Université d'Anvers), E. Opperman (Université Paris-3), S. Prévost (Lattice / ENS Paris), M. Rouquier (Université Toulouse-Le Mirail / ERSS), A. Rodriguez-Somolinos (Université de Madrid).

Résumé des communications

A

Aslanov Cyril (Université Hébraïque de Jérusalem) 3

B

Bertrand Olivier (Ecole Polytechnique & ATILF/CNRS) 49

C

Combettes Bernard (Université Nancy-2) 4

D

Déchainé Rose-Marie (Université de Colombie Britannique) 5

De Mulder Walter (Université d'Anvers) 7

Do-Hurinville Danh Thành (Lattice, Paris) 9

Dufresne Monique (Université Queen's, Canada) 12

Dufter Andreas (Université de Munich) 14

Dupuis Fernande (UQAM) 12

Dupuy-Parant Estèle (Université de Poitier) 15

F

Fagard Benjamin (Université Paris 7) 18

G

Glikman Julie (Université Paris-10/MoDyCo) 19

H

Havu Jukka (Université de Tampere) 20

Heidinger Steffen (Université de Stuttgart/Paris-8) 22

I

Ingham Richard (Université de Birmingham) 24

K

Klausenburger Jurgen (Université de Washington) 25

Koch Peter (Université de Tübingen) 27

L

Lagorgette Dominique (Université de Savoie) 28

Lehmann Sabine (Université Catholique de l'Ouest, Angers) 30

Leroy Sarah (MoDyCo/Paris-10) 32

Lindschouw Jan (Université de Copenhague) 34

Lusignan Serge (Université de Montréal) 36

M

Morinière Mélanie (ENS-LSH Lyon/ICAR)	37
Mortelmans Jesse (Université d'Anvers)	38

O

Oliveira Josane (Université de Feira de Santana)	39
Oppermann-Marsaux Evelyne (Université Paris-3)	41

P

Paiva Maria da Conceição de (Université de Rio de Janeiro)	39
---	----

R

Rodríguez Somolinos Amalia (Universidad Complutense de Madrid)	43
---	----

S

Schäfer Florian (Stuttgart)	22
Schøsler Lene (Université de Copenhague)	44

T

Tremblay Mireille (Université Queen's, Canada)	5
Troberg Michelle (Université de Toronto)	46

V

Vachon Claire (Université Strasbourg-2)	48
Valli André (Université de Provence)	49
Vanderheyden Anne (Université d'Anvers)	7
Verjans Thomas (Université Paris-4)	50
Verleyen Stijn (Université catholique de Leuven-KUL)	51

Aslanov Cyril, Université Hébraïque de Jérusalem
msaslan@mscc.huji.ac.il

L'ANCIEN FRANÇAIS, SOCIOLECTE D'UNE CASTE AU POUVOIR : ROYAUME DE JERUSALEM, MOREE, CHYPRE

Dans les États que les Croisés créèrent en Orient, la classe aristocratique dirigeante était majoritairement composée de locuteurs des parlers d'oïl. Cette situation sociologique particulière contribua à conférer un prestige particulier à l'ancien français qui devint de ce fait même un sociolecte réservé à la caste au pouvoir. Dans le contexte multilingue de l'Orient latin, cette langue de prestige oscilla entre deux tendances contradictoires: d'une part une certaine perméabilité vis-à-vis des adstrats indigènes (arabe, grec, arménien) ou importés (occitan, parlers italo-romans) ; d'autre part, une déperdition de substance consécutive à la provincialisation et à l'enclavement tant diatopique que diastratique de cet isolat linguistique en passe de fossilisation.

Nous voudrions analyser la coexistence paradoxale de ces tendances contradictoires (renouvellement créatif au contact d'autres langues et figement conservatif) à travers trois cas de figure: le Royaume de Jérusalem au cours des dernières décennies de son existence (seconde moitié du XIII^e siècle); la Principauté de Morée (fin du XIII^e siècle) et Royaume de Chypre (XIV^e-XV^e siècles). Les sources employées sont tantôt des textes français dont la provenance levantine est garantie, tantôt des bribes d'ancien français conservés dans la gangue de documents orientaux (coptes, arabes ou grecs).

Cette étude se propose d'analyser l'impact du contact ou de l'isolement linguistique sur la structure morphophonétique de l'ancien français d'Orient. Du point de vue externe, nous nous attacherons aussi à percevoir les affleurements du statut dont jouissait la langue française dans le contexte sociolinguistique particulier des États croisés.

Combettes Bernard, Nancy 2 & UMR-ATILF
bernard.combettes@univ-nancy2.fr

THEORIES LINGUISTIQUES ET DIACHRONIE : LE CAS DE L'ORDRE DES CONSTITUANTS
--

Les études diachroniques s'appuient d'ordinaire, explicitement ou implicitement, sur des concepts élaborés dans le cadre de théories qui n'ont pas pour objet l'évolution des langues, mais se situent dans une optique synchronique. Dans la mesure où les travaux s'attachent à des parties plus ou moins restreintes du système de la langue et non à une description totale, il est d'ailleurs rare qu'une théorie soit empruntée dans son intégralité ; il s'agit davantage d'une utilisation sélective de certaines notions jugées pertinentes pour une étude donnée (ainsi les travaux de grammaire générative appliqués à un état de langue ancien ne mettent-ils habituellement en œuvre qu'une sous-partie du modèle général). On s'attachera ici à l'examen de ce que l'on peut considérer comme l'apport des approches typologiques à la problématique de l'ordre des constituants.

Les travaux fondateurs de Greenberg (1963), qui envisageaient les universaux en termes d'implication, ont fortement influencé les conceptions de Venneman (1974 ; 1975) et, après lui, de Bauer (1995), sur l'évolution qui conduit au schéma à verbe second. On rappellera rapidement cette position, qui fait l'hypothèse d'un mouvement concernant tous les types de constituants et consistant en une permutation de l'ordre : déterminant + déterminé (caractéristique du latin) en : déterminé + déterminant, chacune de ces deux séquences correspondant à des types de langue différents. Nous essayerons de montrer que cette approche n'est pas pleinement satisfaisante dans la mesure où elle s'attache essentiellement à des phénomènes de surface et, surtout, où elle s'appuie sur le concept relativement vague de "détermination", qui ne peut s'appliquer de la même manière à tous les types de constituants. Des recherches récentes, d'une part dans le domaine de la typologie, d'autre part dans celui des grammaires fonctionnelles, semblent pouvoir fournir des éléments intéressants qui pourraient relancer la réflexion sur de nouvelles bases.

Partant d'un travail récent de Hengeveld, Rijkhoff et Siewierska (2004), qui tentent de mettre en relation, dans une approche typologique, la linéarisation des constituants et la façon dont les parties du discours se distinguent dans une langue, nous observerons comment cette problématique peut éclairer certains aspects de l'évolution du français. Nous prendrons pour cela comme exemple la distinction qui s'établit, en particulier pour les indéfinis et les démonstratifs, entre la catégorie pronominale et les déterminants du nom.

Nous plaçant ensuite dans le cadre des "grammaires fonctionnelles", nous essayerons de montrer que la prise en compte des "opérations" qui vont de pair avec les divers niveaux de structuration de l'énoncé permet de dépasser la distinction trop simplificatrice de déterminant et de déterminé. L'observation portera sur les relations que l'on peut établir entre, d'une part, des opérations comme la prédication et l'identification des référents et, d'autre part, la place relative du syntagme sujet et du verbe.

La comparaison de ces deux types d'observations fait apparaître qu'il semble difficile, en matière d'ordre des unités, d'adopter une théorie unificatrice, qui permettrait de rendre compte, par quelques principes généraux, de l'ensemble des mouvements qui affectent la linéarisation. Selon les constituants concernés, les facteurs à prendre en compte sont d'ordre très différent et il est sans doute nécessaire de s'appuyer sur plusieurs modules relativement hétérogènes.

Tremblay Mireille, Queen's University
mt11@post.queensu.ca

Déchaine Rose-Marie, University of British Columbia
dechaine@interchange.ubc.ca

LA PRÉFIXATION EN <i>ENTRE-</i> : PLURALITÉ, RÉCIPROCITÉ ET VALEUR ASPECTUELLE
--

0. Introduction

Il est bien connu que les langues romanes sont caractérisées par un système aspectuel dérivationnel: certains préfixes, issus de prépositions latines (Nyrop 1956, Buridant 1995, Wilmet 1998), servent à modifier la valeur aspectuelle des verbes (l'aktionsart, c'est-à-dire la façon dont on perçoit la structure temporelle interne d'une situation (Comrie 1976)). Ce système est particulièrement productif en ancien français (AF), où certains préfixes modifient l'aspect verbal. Or, la plupart des préfixes sont polysémiques et peuvent prendre un sens soit locatif, soit aspectuel. Par exemple, le préfixe *re-* peut signifier le retour à une position antérieure (valeur locative) comme dans *revenir*, *retourner*, ou le recommencement d'un procès (valeur aspectuelle) comme dans *refonder*, *refaire*. Parmi les préfixes aspectuels, il en est un qui semble avoir un comportement plus hétéroclite: le préfixe *entre-*. En effet, ce préfixe polysémique prend en plus d'une valeur aspectuelle (procès accompli à moitié) comme dans *entreclorre*, une valeur non pas locative mais réciproque comme dans *s'entrevenir*, *s'entreplevir*. Notre étude, basée sur la Base de français médiéval (C. Marchello-Nizia, ENS-Lyon) cherchera à montrer que ce préfixe (comme la préposition dont il dérive) est distributif et que cette propriété permet de rendre compte de son double sémantisme.

1. Pluralité et distributivité

En ancien français, comme en français moderne, la préposition *entre* exige un objet pluriel. Nous attribuons cette propriété au fait que la préposition *entre* est distributive au sens où elle implique que la prédication est distribuée sur des individus (ou sur les variables qu'ils représentent). Cette composante distributionnelle impose une contrainte de pluralité sur l'objet de la préposition tel qu'illustré en (1).

(1) Nous avons placé le dictionnaire entre les deux grammaires/*entre la grammaire.

Cette composante distributionnelle permet de rendre compte des interprétations réciproque et aspectuelle de *entre-*.

2. *Entre* et les constructions réciproques

En AF, comme en FM, lorsque l'objet est animé et coréférentiel avec le sujet, la construction prépositionnelle avec *entre* peut recevoir une interprétation réciproque.

(2) **Entre eus .ii.** deviserent le lieu u assambleront tout a pié.

Ils convinrent du lieu où ils se retrouveront à pied.." (Vergy, 370-71, cité dans Buridant 2000:493))

Heim et al. (1991: 67) ont proposé que les expressions réciproques comportent quatre parties: un antécédent dénotant un groupe, un distributeur (*each* ou *l'un*), un réciprocatrice (*other* ou *l'autre*) et un prédicat. Dans l'exemple en (2), nous posons que c'est la présence du pronom coréférentiel avec le sujet combinée avec le préfixe distributionnel *entre-* qui impose la contrainte de pluralité sur l'antécédent et permet l'interprétation réciproque. Cette même analyse peut aussi rendre compte de l'interprétation des constructions réciproques prépositionnelles en *entre-* de l'ancien français comme dans les exemples en (3).

(3) a. Molt aloient tost li ceval/**si s'entrefierent** li vasal/...Le bel inconnu, p. 81

b....et il **se** sont **entrebaisié** et **entreconmandé** a Nostre Seigneur,...

Dans ces cas, c'est la présence du pronom anaphorique *se*, combinée avec le préfixe distributionnel, qui force l'interprétation réciproque. En effet, sans le préfixe *entre-*, les constructions impliquant le pronom *se* ont une interprétation ambiguë, soit réfléchie, soit réciproque. Toutefois, la présence du préfixe *entre-* transforme le prédicat en prédicat distributionnel, ce qui force la présence d'un antécédent pluriel et l'interprétation réciproque.

3. La construction aspectuelle

La construction aspectuelle se distingue de la construction réciproque en ce qu'elle n'implique pas de pronom anaphorique. C'est cette absence qui bloque l'interprétation anaphorique de la construction et explique l'interprétation aspectuelle. En l'absence d'un tel pronom anaphorique, le prédicat complexe formé par l'ajout du préfixe *entre-* n'est plus réciproque, mais demeure distributionnel et conserve donc la contrainte sur la pluralité. Ces contraintes sur la distributivité et la pluralité expliquent que la préfixation aspectuelle en *entre-* soit limitée aux prédicats événementiels. En effet, contrairement aux prédicats statifs, les prédicats événementiels sont décomposables en sous-événements et peuvent donc être quantifiés. Dans le cas qui nous préoccupe, le préfixe *entre-* construit, à partir du prédicat événementiel, un prédicat distribué, d'où l'interprétation de procès accompli à moitié.

(4) *entreclorre* «entrouvrir», *entregeter* «intercaler, parler à bâtons rompus», *entroblier* «oublier quelque temps» Larousse, Dictionnaire de l'ancien français

4. La perte de productivité de la préfixation en *entre-*

Comme l'a fait remarquer Zribi-Hertz (1972), la préfixation en *entre-* n'est plus productive en français moderne. Nous montrerons que cette perte de productivité du préfixe est attribuable à un processus général de lexicalisation des préfixes et à une grammaticalisation de l'aspect. Nous verrons toutefois que malgré sa lexicalisation, le préfixe *entre-* (réciproque ou aspectuel) conserve son sens distributionnel, ce qui permet de conserver en français moderne une analyse unifiée du préfixe avec sa variante prépositionnelle *entre*.

References

- Buridant, C. (2000) *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris: Sedes
- Comrie, Comrie, B. (1976) *Aspect : An introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Heim, I., H. Lasnik & R. May (1991) "Reciprocity and Plurality", *Linguistic Inquiry* 22, 63-101.
- Nyrop, K. (1956) *Grammaire historique de la langue française*.
- Reinhart, T. & t. Siloni (1999) Against the Unaccusative Hypothesis Analysis of Reflexives. In A. Alexiadrou, E. Anagnostapoulou & M. Everaert (eds.) *The Unaccusative Puzzle: Studies in the Syntax-Lexicon Interface*. Oxford University Press.
- Siloni, T. (2002) *Reciprocal Verbs*. Ms. Université de Tel Aviv.
- Wilmet, M. (1998) *Grammaire critique du français*. Paris : Duculot.
- Zribi-Hertz, Anne (1972) *Remarques sur quelques préfixes du français*. Thèse de doctorat, Université de Paris VIII.

De Mulder Walter, Université d'Anvers
walter.demulder@ua.ac.be

Vanderheyden Anne, Université d'Anvers

<p>GRAMMATICALISATION ET EVOLUTION SEMANTIQUE: IMPLICATURE, METONYMIE OU METAPHORE ?</p>
--

Les changements sémantiques sous-jacents aux processus de grammaticalisation sont fréquemment décrits en termes de métonymie et de métaphore. Des chercheurs comme Heine, Claudi & Hünnemeyer (1991) ou Hopper & Traugott (2003) ont proposé de combiner ces deux types de changement en soutenant que les métaphores impliquées dans beaucoup de phénomènes de grammaticalisation sont en dernière analyse basées sur des glissements métonymiques ou constituent des contraintes sur ces glissements (Traugott & Dasher 2004: 29). Cette idée a été développée entre autres dans des études sur l'évolution de la forme anglaise *be going to*, qui s'est transformée d'une construction exprimant un mouvement orienté en un marqueur de temps et aspect. Si cette évolution semble de prime abord impliquer un transfert métaphorique, puisqu'on y emploie des termes spatiaux pour désigner des relations temporelles, elle est analysée, entre autres par Hopper & Traugott (2003: 87-93) et Traugott & Dasher (2004: 82-86), comme un glissement métonymique : lorsque le locuteur se sert du verbe de mouvement *go* pour signaler qu'il se déplace pour faire telle ou telle chose, il fait comprendre parallèlement, par inférence conversationnelle, qu'il a l'intention de réaliser ses objectifs dans un avenir proche; lorsque cette inférence est intégrée au sens de *be going to*, la construction est réanalysée comme un marqueur de temps et aspect: *be going [to visit Bill]* → *[be going to] visit Bill*. L'emploi de *be going to* comme marqueur d'un futur imminent est ensuite généralisé, par analogie, à d'autres contextes où la subordonnée n'exprime plus vraiment une intention du sujet: *[be going to] visit Bill* → *[be going to]rain*. Ce processus de généralisation est métaphorique ; l'émergence du sens temporel par contre est due à une « métonymie conceptuelle » : un concept, associé dans un contexte particulier au sens d'un mot, est ensuite intégré au sens même de ce mot.

Dans notre communication, nous nous intéresserons à la relation entre l'implicature, la métonymie et la métaphore dans les processus de grammaticalisation et nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

1. si les processus métonymiques sont analysés comme des « conventionnalisations » d'inférences liées au contexte, comme l'illustre l'analyse de l'évolution de *be going to* ci-dessus, comment peut-on expliquer que leur résultat est conforme aux chaînes de grammaticalisation, qui semblent précisément se retrouver dans toute une série de contextes différents? Pour répondre à cette question, il nous semble nécessaire d'examiner de nouveau la nature des processus métonymiques décrits par Traugott et de nous demander (i) s'ils peuvent être analysés à l'aide de la notion d'implicature, (ii) si oui, de quel type d'implicatures il s'agit et (iii) dans quelle mesure il est nécessaire de considérer le processus décrit comme métonymique.
2. quel est le statut des métaphores générales partagées par les locuteurs? S'agit-il de métaphores conceptuelles (Lakoff et Johnson 1980, 1999) ou s'agit-il plutôt de principes purement linguistiques (pour ces questions, voir également Traugott & Dasher 2004 : 86) ? Ne vaut-il pas mieux avoir recours à des théories qui défendent l'idée que l'interprétation des métaphores dépend également du contexte (Blank 1997, Glucksberg 2001, Haser 2005), tout comme celle des métonymies ? Et enfin, si on adopte ce point de vue, ne faut-il pas de nouveau accorder un rôle plus grand aux

transferts métaphoriques dans l'analyse des évolutions sémantiques associées aux phénomènes de grammaticalisation ?

Références

Blank A. (1997), *Prinzipien des lexikalischen Bedeutungswandels am Beispiel der romanischen Sprachen*. Tübingen, Max Niemeyer. Glucksberg S. (2001). *Understanding Figurative Language. From Metaphors to Idioms*. Oxford: Oxford University Press. Haser V. (2005). *Metaphor, Metonymy, and Experientialist Philosophy. Challenging Cognitive Semantics*. Berlin: Mouton de Gruyter. Heine B., Claudi U. & Hünnemeyer F. (1991). *Grammaticalization. A Conceptual Framework*. Chicago and London, Chicago University Press. Hopper P. & Traugott E.C. (2003). *Grammaticalization*. Cambridge, Cambridge University Press. Lakoff G. & Johnson M. (1980). *Metaphors We Live By*. Chicago, University Press of Chicago. Lakoff G. & Johnson M. (1999). *Philosophy in the Flesh: The Embodied Mind and its Challenge to Western Thought*. New York, Basic Books. Traugott E.C. & Dasher R.B. (2004). *Regularity in Semantic Change*. Cambridge, Cambridge University Press.

**Du substantif *train* à la locution adverbiale *être en train*
 et à la locution aspectuelle *être en train de***

Les langues sont en permanente évolution. Cela peut se manifester dans des domaines comme la morphologie, le lexique, la syntaxe et la phonologie (Hagège, 1991). Ce changement perpétuel résulte de l'évolution des besoins communicatifs, qui sont en rapport direct avec l'évolution sociale, intellectuelle et économique d'un pays. Prenons l'exemple du développement du lexique d'une langue : de nouveaux mots et de nouvelles constructions syntaxiques voient le jour parallèlement à d'anciens tours qui perdent parfois progressivement de leur fréquence au point de tomber en désuétude. Il suffit donc de comparer le sens de *être en train de* dans *Je suis tellement en train de suer que je sue toujours* (Mme de Sévigné) et dans *Il est en train de dessiner un oiseau pour se rendre compte de l'évolution sémantique de cette périphrase*.

Dans la présente communication, nous décrirons d'abord l'évolution sémantique de *être en train*, procéderons ensuite à une analyse sémantico-syntaxique des emplois de cette périphrase en discours dans le français moderne, et comparerons enfin cette locution avec *être à*, *être après à*, *être en voie de*, *être en cours de*, *être en plein*.

- La périphrase *être en train de*, exprimant l'aspect progressif dans le français moderne, provient du substantif *train*, déverbal du verbe *traîner* (v. 1131). Celui-ci est issu du latin populaire *traginare*, dérivé du type assez rare *tragere*, forme altérée de *trahere* « tirer », qui a donné *traire*. Le nom *train* désigne d'abord (v. 1160) un ensemble de choses, et, dans les chansons de geste, de cadavres dont la terre est jonchée ; cette valeur est propre à l'ancien français. Ses autres sens anciens « convoi de bêtes voyageant ensemble » (v. 1190), « file de bêtes de somme voyageant ensemble avec le personnel de service : *un train de mulets portant des vivres* » (v. 1240), et « ensemble de domestiques, de chevaux, de voitures accompagnant une personne (1240, *trahin*) ne sont plus usités, mais ils donnent naissance à plusieurs sens modernes en soulignant l'idée de file, de suite en mouvement : « une allure, un mouvement » du cheval ou d'une monture (*Chevaux qui accélèrent leur train*, vers XV^e siècle), une « manière d'aller, marche des choses » (*Voilà le train du monde*, Montaigne, 1580). En 1636, la locution prépositive *en train* combiné au verbe *être* signifiant « en mouvement, en action, ou en humeur d'agir », peut s'utiliser dans un énoncé dont le sujet est une personne : « *Je ne suis pas en train* : je ne me sens pas disposé. *Elle est en train de coudre* : elle est occupée à coudre », ou une chose (*mise en train d'une affaire* : la commencer).

Gougenheim (1929) met l'accent sur la lente reconnaissance de *être en train de* + *inf* par le dictionnaire de l'Académie, qui, dans sa première version (1694), ne connaît pas son usage moderne. Il faut attendre jusqu'au milieu du XIX^e s. pour que cette périphrase soit interprétée comme indiquant l'aspect progressif.

On assiste donc à la grammaticalisation et à la désémantisation du mot *train* : son sens lexical se transforme en sens grammatical. Ce phénomène souligné par Meillet : « l'attribution progressive d'un rôle grammatical à des mots autonomes... » existe probablement dans toutes les langues.

- En français moderne, *être en train de* n'est compatible qu'avec un infinitif : *Je suis en train de travailler*, et incompatible avec un complément nominal : **Je suis en train de travail* ou *de travaux*. Notons que cette locution acceptait autrefois un complément nominal : *Puisque je suis en train de soleils couchants, de crépuscules et de clairs de lune, il faut que je vous raconte ma soirée d'avant-hier*, (Hugo, 1842). Cependant, dans cette phrase, *être en train de*

+ substantif n'a pas le sens aspectuel qu'on lui connaît de nos jours, mais le sens ancien « être dans une disposition de ».

J. J. Franckel (1989) souligne les affinités de *être en train de* + *inf* avec les emplois de type rejet, prise de position négative, inadvertance : *Il est en train de lire de travers, Il est en train de danser comme un sabot*, ce qui ne semble pas vraiment le cas dans une prise de position positive : *?Il est en train de bien lire, ?Il est en train de bien danser*.

Cette périphrase exprime certes une proximité avec le point de repère choisi : *Il est en train de manger* (simultané à t°), mais elle peut représenter une situation éloignée temporellement, mais proche psychologiquement et logiquement comme dans : « *L'histoire est peut-être en train de se répéter pour Henin-Hardenne* ». Au moment de la rédaction de cet article sportif par le journaliste, la joueuse belge vient de remporter un tournoi de tennis et en entame un autre. Ce journaliste fait son pronostic en faisant allusion à l'exploit de Henin réalisé en 2004 en Australie.

Il en va de même pour la périphrase *aller* + *inf* : *Le train va arriver* (proximité temporelle) et *Mon fils va bientôt entrer à l'Université* (proximité psychologique, raisonnement logique).

Compte tenu de ses propriétés, *être en train de* + *inf* n'est compatible qu'avec les activités : *Il est en train de travailler*, et les accomplissements : *Il est en train d'écrire une lettre*. En revanche, cette locution est incompatible avec les états : **Il est en train d'être intelligent*. Toutefois, sa combinai-son avec *aimer*, verbe d'état, dans *Paul aime vite* (= *tombe vite amoureux*), et *il est en train d'aimer à nouveau* (Wilmet, 1980), est envisageable. Notons que le recours à cette périphrase peut transformer un verbe d'état en verbe d'activité : *Ils sont en train de s'aimer* (= *Ils sont en train de faire l'amour*), ou un verbe d'achèvement en verbe d'accomplissement : *Il est en train de gagner*.

- Ayant adopté une approche monosémique, nous cherchons un invariant sémantique, d'une part, pour homogénéiser les emplois en discours de *être en train* et *être en train de*, d'autre part, pour expliquer l'évolution et les enrichissements sémantiques de ces tournures. Nous constatons en outre qu'il existe un sème d'ordre spatial commun à *train* (*en mouvement, en action, en marche*), à *cours* (du latin *cursus*, 1080 : *idée de mouvement, de déplacement*), et à *voie* (du latin *via*, 1175 : *désignant un espace à parcourir pour aller quelque part*), ce qui explique pourquoi, dans certains contextes, les périphrases *être en train de*, *être en voie de*, *être en cours de*, traduisant l'aspect progressif, peuvent se remplacer. Nous examinerons également *être à* (*Il est à lire* : Il est en train de lire, à distinguer de *Il est à tuer* : il est vraiment détestable), *être après à* (tournure archaïque, vivante au XVII^e siècle et présente encore dans les créoles, Marchello-Nizia, 1999).

Bibliographie

- Bat-Zeev Shyldkrot H., 1995, « Présentation synchronie et diachronie : du discours à la grammaire », *Langue française* 107, p. 3-5.
- Brunot F., 1953, *La pensée et la langue*, Paris, Masson, 3^e éd.
- Brunot F. et Bruneau C., 1956, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson, 4^e éd.
- Fournier N., 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- Franckel J.-J., 1989, « Être en train de », in *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz.
- Gougenheim G., 1929, *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*, Thèse pour le doctorat ès-lettres, Paris, Les Belles Lettres.
- Grevisse M., 1993, *Le bon usage*, Paris, Duculot, 13^e éd. (1959, 7^e éd.).
- Gross M., 1999, « Sur la définition d'auxiliaire du verbe », *Langages* 135, p. 8-19.

- Hagège C., 1991, *L'homme de paroles - Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- Lamiroy B., 2001, « La préposition en français et en espagnol : une question de grammaticalisation? », *Langages* 143, p. 91-105.
- Leeman D., 1995, « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non **Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction *être en* », *Langue française* 135, p. 55-69.
- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Marchello-Nizia C., 1999, *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys.
- Marchello-Nizia C., 1995, « L'évolution des langues naturelles : pour une théorie du changement linguistique », in *L'évolution du français*, Paris, Armand Colin.
- Martinet A., 1970, « L'évolution des langues » in *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- Martin R. et David J., 1980, *La notion d'aspect*, Colloque organisé par le Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz (18-20 mai 1978), Actes publiés par Jean David et Robert Martin, Paris, Klincksieck.
- Meillet A., 1912 « L'évolution des formes grammaticales » in *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris, Champion.
- Mortier L., 2005, « La spécialisation et l'aspect progressif en français et en néerlandais », Louvain, *Katholieke Universiteit Leuven*, p. 230-250.
- Wilmet M., 1998, *Grammaire critique du français*, Paris, Duculot.
- Wilmet M. 1980, « Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical : un problème de limites », in *La notion d'aspect*, Colloque organisé par le Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz (18-20 mai 1978), Actes publiés par Jean David et Robert Martin, Paris, Klincksieck.
- Dictionnaires consultés : *Trésor de langue française* ; *Dictionnaire historique de la langue française* ; *Le Grand Robert de la langue française* ; *Dictionnaire de l'Académie Française* ; *Grand Larousse de la langue française en sept volumes* ; *Littre, Dictionnaire de la langue française*.

Dufresne Monique, Université Queen's, Canada
monique.dufresne@queensu.ca

Dupuis Fernande, UQAM
dupuis.fernande@uqam.ca

LES CONSTRUCTIONS IMPERSONNELLES ET L'EXPRESSION DU NOMBRE

1. Introduction

Le français a connu plusieurs changements dans la syntaxe de ses constructions impersonnelles entre l'ancien français (Af) et celui de la Renaissance. Nous entendons nous pencher sur la variation dans l'accord verbal. Nous démontrerons que les différences observées sont le résultat d'un changement dans l'encodage du trait de nombre : alors que le pronom explétif était sous-spécifié pour le **nombre** en ancien français, en français moderne il porte le trait du **singulier**.

2. Les faits de l'ancien français

Les grammairiens de l'ancienne langue (Moignet 1976, Buridant 2000) ainsi que des chercheurs du cadre génératif (Roberts 1993, Arteaga & Herschensohn 2004) ont souligné qu'il existe une grande variation de l'accord verbal dans les structures impersonnelles. Ainsi dans les exemples suivants, on remarque que le verbe peut s'accorder le « sujet réel », que ce dernier soit au nominatif (1 a) ou au cas régime (1 b).

1. a. **Il i vont ci** (nom. plur) **viel** (nom. plur) **prestre** (nom. plur) **et cil viel clop et cil manque** (AUCASSIN, p. 14)
- b. En cel pré avoit un ratelier ou **il manjeoient cent** (rég. plur) **cinquante toriaus** (rég. plur) (QGRAAL, p. 149)

Par ailleurs l'accord avec le « sujet réel » n'est pas obligatoire, et selon Buridant (2000), les structures du type de celle illustrée en (2) ne sont pas rares en ancien français :

2. Eissi **neia des nex plusors** / Qui ne purent avoir secors Chron DN, 40541-42, in Buridant, p. 404)

Finalement, les exemples en (3) mettent aussi en lumière qu'en Af, il était possible d'employer soit *il (i) a* ou *il y est* dans les structures existentielles, par ailleurs seul *il y a* est permis en français moderne. Il est aussi à noter que dans les structures existentielles, le « sujet réel » peut porter le cas nominatif ou régime, ce qui est remarquable puisque dans les structures avec *estre*, cet élément se présente généralement au cas nominatif.

3. a. **Li jacinctes clers** i est **il** / Od le cristal e od le beril (BRENDAN, p. 75)
- b. Et lors commença a fere si grand duel qu'**il** ne fust **si dur home** ou monde (QGRAAL, dans Moignet p. 145)

Soulignons que dans ce type d'exemples, si le « sujet réel » se présente au régime, il est singulier. Ces faits soulèvent deux questions : 1) comment expliquer une telle variation dans l'accord verbal d'une même langue? 2) pourquoi sommes-nous passés d'une langue où les existentiels pouvaient s'exprimer avec *estre* à une où ils s'expriment avec *il y a*? Nous proposons de rendre compte de ces faits en postulant un changement dans l'encodage de trait de nombre. Nous analysons trois séries de changements qui se sont produits en moyen français (Moyfr). Premièrement, le passage d'une langue qui exprime le cas à celle qui exprime le nombre : alors qu'en ancien français, le morphème **-S** marque le cas, en moyen français, il sera réanalysé en marque de pluriel (CMN 1989). Deuxièmement, la déflexivisation qu'a connue le Moyfr fait en sorte qu'au sein d'un syntagme nominal, seul le déterminant porte le pluriel (Benoit 1992, Buridant 2000, Vance 1997). Et troisièmement, la réanalyse du **-S** en morphème du pluriel a permis l'apparition régulière du pluriel au sein du système pronominal, provoquant alors une utilisation systématique de deux pronoms de formes distinctes aux 3^e et la 6^e pers. ; alors qu'en Af, on ne connaît qu'une seule forme pour ces personnes, *il*, le Moyfr en connaît deux, soit *il* et *ils*. Conséquemment, le pronom explétif *il* qui, à l'instar du pronom personnel, pouvait s'analyser comme un élément singulier ou

pluriel, ne pourra dorénavant l'être que comme un élément singulier à la fin de la période médiévale.

3. Conclusion

Notre analyse permet d'expliquer pourquoi l'accord avec le « sujet réel » est impossible en français moderne, alors que cet accord était licite en français médiéval. De plus elle permet de comprendre pourquoi les structures existentielles ne peuvent plus se former avec *être*. Rappelons qu'à compter de la fin du XV^e siècle, le pronom sujet devient obligatoire et qu'en AF l'accord entre l'explétif et le « sujet réel » était obligatoire, tout comme en français moderne. Ainsi en français moderne, puisque l'explétif exprime toujours le singulier, une phrase telle que la suivante est agrammaticale puisque le trait de nombre de l'explétif, soit le singulier diffère de celui *des hommes*, qui est celui du pluriel :

4. *Il_{SG.} sont des hommes_{PL.}.

4. Bibliographie

- Arteaga, Deborah & Julia Herschensohn (2004) "Case, Agreement, and Expletives: A parametric difference in Old French and Modern French". Dans *Contemporary Approaches to Romance Linguistics*, Auger, Julie, J. Clancy Clements and Barbara Vance (éditeurs), p. 1–15, Cambridge: Benjamins
- Bouchard, Denis. (2002) *Adjectives, Number and Interface. Why Languages Vary*. Amsterdam : Elsevier.
- Buridant, Claude. (2000) *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES
- Chomsky, Noam. (2001) "Derivations by phase". Dans *Ken Hale: A life in language*, Kenstowicz. M. (éditeur), p. 1-52, MA: MIT Press.
- Cardinaletti, Anna. (1997) "Agreement and control in expletives constructions". *Linguistic Inquiry* vol. 28, p. 521-533.
- Marchello-Nizia, Christiane. (1977) *Histoire de langue française aux XIV^e ET XV^e siècles*. Bordas : Paris.
- Moignet, Gérard. (1976) *Grammaire de l'ancien français*. Klincksieck: Paris.
- Travis, Lisa. (1984) *Parameters and Effects on Word order Variation*. Thèse de doctorat, MIT.
- Vance, Barbara. (1997) *Syntactic Changes in Mediaval French: Verb Second & Null Subjects*. Boston: Kluwer

Dufter Andreas, Universität de Munich

dufter@lmu.de

ACCROISSEMENT ET EVOLUTION PRAGMATIQUE DES CONSTRUCTIONS CLIVEES EN FRANÇAIS :

APPROCHES FONCTIONNALISTES VS APPROCHES SOCIOHISTORIQUES

Peu attestées dans les premiers textes français, les constructions clivées du type *c'est ... qui/que ...* se sont répandues dans la langue contemporaine à tel point qu'elles sont qualifiées de gallicisme par bon nombre de grammairiens (voir les références bibliographiques dans Léard 1992 : 25). De plus, le succès de cette construction dans l'évolution du français ne connaîtrait pas d'évolution parallèle dans les autres langues romanes (Gil 2003). Pour expliquer cette propagation exceptionnelle des clivées en français, les descriptions historiques traditionnelles (voir Jochimsen 1907 et Lerch 1934) ainsi que les linguistes à orientation fonctionnaliste (dans l'esprit de Lambrecht 2001) font généralement appel aux restrictions syntaxiques et prosodiques survenues en français pré-classique. Celles-ci auraient limité les possibilités de focalisation à l'intérieur de la phrase et, par conséquent, provoqué l'extension du clivage, dispositif focalisant par excellence, bien que plus 'coûteux' de par sa structure biclausale.

Notre communication visera d'abord à présenter une description plus complète de l'évolution des clivées dans l'histoire du français. Dans cette fin, nous dépouillerons non seulement des textes littéraires, mais aussi des corpus du français parlé contemporain ainsi que des documents historiques susceptibles de fournir des indications indirectes sur la diachronie du français oral (voir les réflexions méthodologiques dans Koch 2003 et Ayres-Bennett 2004). En adoptant ainsi une perspective sociohistorique, nous plaiderons en faveur d'une description plus polyphone des changements survenus. Pour le français écrit, nos résultats impliquent un accroissement du clivage qui va bien au-delà de la période pré-classique. Dans un cadre théorique permettant d'attribuer aux constructions clivées d'autres fonctions outre la focalisation du constituant qui se trouve 'mis en relief' (voir Prince 1978), l'extension ultérieure de cette construction fait ressortir des changements pragmatiques liés à ses divers emplois à l'oral et à l'écrit.

Ayres-Bennett, Wendy (2004): *Sociolinguistic Variation in Seventeenth-Century France: methodology and case studies*, Cambridge: Cambridge University Press.

Gil, Alberto (2003): "Zur Geschichte des Spaltsatzes und seiner strukturellen Varianten im Romanischen", in: Alberto Gil & Christian Schmitt (éds.), *Aufgaben und Perspektiven der romanischen Sprachgeschichte im dritten Jahrtausend*, Bonn: Romanistischer Verlag, 195–217.

Jochimsen, Paul (1907): *Beiträge zur Geschichte der deiktischen Hervorhebung eines einzelnen Satztheiles, bezw. eines Satzes mittelst c'est (...) que (qui)*, Kiel: Diss.

Koch, Peter (2003): "Romanische Sprachgeschichte und Varietätenlinguistik", in: Gerhard Ernst, Martin-Dietrich Gleßgen, Christian Schmitt & Wolfgang Schweickard (éds.), *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin, New York: de Gruyter, vol. 1, 102–124.

Lambrecht, Knud (2001): "A framework for the analysis of cleft constructions", in: *Linguistics* 39: 463–516.

Léard, Jean-Marcel (1992): *Les gallicismes : étude syntaxique et sémantique*, Paris, Louvain-la-Neuve: Duculot.

Lerch, Eugen (1934): *Historische französische Syntax*, vol. 3: *Modalität*, Leipzig: Reiland.

Prince, Ellen F. (1978): "A comparison of Wh-clefts and it-clefts in discourse", in: *Language* 54: 883–906.

Dupuy-Parant Estèle, Université de Poitiers
parantdupuy@wanadoo.fr

LE VERBE AU CŒUR DE LA CONTINUITÉ RÉFÉRENTIELLE : UNITÉ STRUCTURANTE ET MAILLAGE INTER-VERBAL DES SYSTÈMES VALENTICO-RÉFÉRENTIELS

Cette étude diachronique qui s'appuie sur trois textes éloignés d'un siècle - les *Q.J.M.* et les *Chroniques* de Froissart (qui sont chronologiquement très proches mais d'un genre littéraire différent) et les *Mémoires* de Commines (texte distant des deux précédents d'un siècle) - met en avant le rôle prépondérant du verbe dans la continuité référentielle de par son sémantisme primitif et second mais aussi sa construction valentielle, référentielle et son cadre propositionnel.

Notre travail sur la continuité référentielle a soulevé la question de l'identification des facteurs qui pouvaient permettre à deux référents co-présents - repris tous deux par anaphore pronominale au moyen de pronoms personnels morphologiquement identiques (personne 3 ou 6) – de ne pas entrer en concurrence référentielle lorsqu'ils sont de nature différente. Ce sont ces situations de continuité référentielle que nous avons isolées et étudiées. Nos résultats montrent que la continuité référentielle y est quasiment toujours préservée malgré la similitude de genre et de nombre des référents co-présents qui pourrait engendrer une ambiguïté référentielle suite à l'utilisation de l'anaphore pronominale et/ou 'zéro'. Il existe donc des facteurs linguistiques qui permettent de palier ces similitudes et d'assurer la continuité référentielle. Nous allons démontrer que le verbe y joue un rôle très important.

Deux référents de nature différente peuvent être à ce point hétérogènes (inanimé/animé) que le procès qu'on leur applique ne peut convenir qu'à l'un d'entre eux. Dans ce cas, la sémantique secondaire du verbe permet de distinguer l'agent du procès et le patient.

Cependant, cette hétérogénéité n'est pas toujours poussée à l'extrême. Des référents co-présents (de personne 3 ou 6) peuvent être animés, l'un humain, l'autre, animal ou divin. Ainsi ils peuvent apparaître sous forme pronominale comme agent sémantique ou patient de verbes d'action qui du point de vue de la sémantique seconde ne permettent pas la distinction référentielle. Pourtant, le calcul inférentiel se fait sans ambiguïté. Pour comprendre ce phénomène il faut se pencher sur l'importance considérable de la sémantique primitive des verbes (Cl. Blanche-Benveniste, 1984) qui induit un choix référentiel en fonction de l'« ensemble de traits » qui caractérise chaque verbe et en accord avec cet ensemble, ce que confirment nos résultats.

Cependant, la sémantique verbale n'est le seul facteur qui permet d'éviter l'ambiguïté référentielle dans les cas qui nous intéressent. Et pour aller plus loin, il faut faire abstraction de la notion de phrase et prendre en compte le chaînage des verbes et de leur structuration valentico-référentielle inter-verbale. L'anaphore pronominale et 'zéro' confirment alors leur rôle de marqueur de continuité valentico-référentielle et permettent de réaliser le calcul inférentiel.

Il reste que si nous avons écarté la dimension phrastique, la dimension propositionnelle est à retenir car elle est à l'origine de barrières valentico-référentielles qui apparaissent ou tombent en fonction de l'environnement propositionnel du verbe pris dans sa relation inter-verbale.

Ainsi la sémantique verbale, la structuration valentico-référentielle du verbe mis en chaînage avec celle des autres verbes en amont et son cadre propositionnel sont les facteurs déterminants qui permettent de réaliser le calcul inférentiel et d'assurer la continuité référentielle des chaînes anaphoriques.

En ajoutant la dimension diachronique à cette étude, nous n'avons constaté qu'une infime évolution; en revanche, le genre textuel lié à la quantité de référents co-présents pouvait engendrer plus ou moins de situations à étudier. Or pour toutes ces situations, les paramètres

sus-dits concourent à la résolution du calcul inférentiel. La combinaison de ces paramètres verbaux semble donc être le facteur immuable de la continuité référentielle.

BIBLIOGRAPHIE:

- ARIEL, M. (1990), *Accessing Noun Phrases Antecedents*, London, Routledge.
- BLANCHE-BENVENISTE, CL., DEULOFEU, J., et alii (1984), *Pronoms et syntaxe : l'approche pronominale et son application au français*, S.ELA.F., Paris.
- BOSCH, P. (1983), *Agreement and Anaphora. A Study of the Role of Pronouns in Syntax and discourse*, Academic Press, London.
- CHAROLLES, M. (1988), les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences, *Pratiques*, 57, 3-13.
- CHAROLLES M. (2002), *La référence et les expressions référentielles en français*, Ophrys, Paris, pp. 228-237.
- CHASTAIN, C. (1975), Reference and contexte, in *Language, Mind and Knowledge*, K. Gunderson (ed.), University of Minnesota Press, Minneapolis.
- COMBETTES, B. (1989), Ordre des mots, type de textes, diachronie : topicalisation de la subordonnée en moyen français, *Verbum*, 12, pp. 339-346.
- COMBETTES, B. (1991), Ordre des mots et type de propositions : le cas du moyen français, *Verbum*, 14, pp. 227-235.
- CORBLIN, F. (1985), *Anaphore et interprétation des segments nominaux*, thèse d'Etat, Université de Paris VII.
- CORBLIN, F. (1985b), Les chaînes de référence : analyse linguistique et traitement automatique, *Intellectica*, 5/1, pp. 123-143.
- CORBLIN, F. (1995), *Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence*, Presses Universitaires, Rennes.
- CORNISH, F. (2000), L'accessibilité cognitive des référents, le centrage d'attention et la structuration du discours: une vue d'ensemble, *Verbum*, XXII, 1, 7-30.
- FOURNIER, N. (1998), Norme et usage de l'anaphore pronominale en français classique : principe de proximité et principe de saillance du référent. In : BAUDRY, J. et CARON, P. (1998), *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, Limoges : PUBLIM, pp. 191-214.
- GIVON, T. (1983), Topic Continuity in Discourse : an Introduction, In: *Topic Continuity in Discourse. A Quantitative Cross-Language Study*, T. Gvon (ed.), J. Benjamins Publishing Company, Amsterdam, pp. 1-41.
- GIVON, T. (1989), *Mind, Code and Context, Essays in Pragmatics*, Lawrence Erlbaum Associates, London.
- GROSZ, B., WEINSTEIN, S. ET JOSHI, A. K., (1995), Centering: a framework for modeling the local coherence of discourse, *Computational Linguistics*, 21, 2, 203-225.
- GUNDEL, J.-K., HEDBERG, N. ET ZACHARSKI, R. (1993), Cognitive status and the form of referring expressions, *Language*, 69, 2, 274-307.
- KLEIBER, G. (1994), *Anaphores et pronoms*, Bruxelles, Duculot.

- KLEIBER, G., SCHNEDECKER C. & TYVAERT J.-E. (eds.) (1997), *La continuité référentielle, Recherches linguistiques XX*, Paris, Klincksieck.
- SCHNEDECKER, C. (1997), *Nom propre et chaînes de référence, Recherches linguistiques, XXI*, Paris, Klincksieck.
- TESNIERE, L. (1959), *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.
- WALKER, M. A., JOSHI, A. ET PRINCE, E. F. (eds.) (1998), *Centering Theory in Discourse*, Oxford, Clarendon Press.
- WALKER, M. (2000), Vers un modèle de l'interaction du centrage avec la structure globale du discours, *Verbum*, XXII, 1, 31, 58.
- WIEDERSPIEL, B. (1989), Sur l'anaphore: du modèle "standard" au modèle "mémoriel", *Travaux de linguistique et de philologie*, XXVII, pp. 95-113.

Fagard Benjamin, Université Paris 7
benjamin.fagard@linguist.jussieu.fr

**GRAMMATICALISATION DES LOCUTIONS PREPOSITIONNELLES :
 LE CAS DE A COTE DE EN FRANÇAIS CLASSIQUE.**

La grammaticalisation des locutions prépositionnelles et leur degré de figement ont fait l'objet de travaux récents, appuyés par des études étendues de corpus : Hoffmann (2005), Cifuentes Honrubia (2003), Di Meola (2000). Dans cette perspective, nous examinons l'apparition de la locution prépositionnelle *à côté de* en français classique.

L'intérêt spécifique de cette construction est l'existence d'une forme proche, prépositionnelle, en ancien et moyen français. Il s'agit donc pour nous de voir s'il y a eu interférence entre les deux constructions :

- d'un côté, les morphèmes *coste*, *encoste*, *decoste* et *par decoste*, qui sont prépositionnels (ils introduisent directement le régime : *coste le roi* / **coste du roi*) et se trouvent en français de la fin du 12^{ème} siècle à la fin du 15^{ème} siècle ;
- de l'autre, les constructions *a costé*, *au costé*, *aux costés*, *du costé*, qui forment avec la préposition *de* des locutions prépositionnelles (elles ne peuvent introduire directement le régime : **a costé le roi* / *a costé du roi*) et se trouvent de la fin du 14^{ème} siècle jusqu'en français moderne (même plus tôt si on prend en considération une occurrence isolée à la fin du 12^{ème} siècle), avec dès le 17^{ème} siècle passage à la graphie *côté*.

Afin de déterminer le degré d'interférence entre les deux constructions, nous proposons une analyse du figement progressif des locutions formées sur *costé*, à partir d'un corpus couvrant la totalité des périodes mentionnées ci-dessus (10^{ème}-20^{ème} siècles : corpus BFM, BTMF, Frantext). Nous montrons qu'il est possible d'observer successivement un phénomène de prolifération puis de réduction des variantes, typique de la grammaticalisation. En effet, entre le 12^{ème} et le 15^{ème} siècle se développe une large gamme de variantes :

a / en / par / sur (+ article (+ modifieur)) + *costé* + *a / de / devers / deçà / devant*.

Par la suite, un rapide figement au cours du 17^{ème} siècle, déjà signalé par le TLF, le FEW et le Tobler-Lommatzsch, entraîne la disparition quasi-totale des variantes, au profit de la seule construction *à côté de*.

L'analyse sémantique des sens et des contextes d'emploi permet de montrer les divergences existant entre les deux groupes (*coste* / *costé*) ; bien qu'il y ait une période de coexistence, nous proposons de considérer qu'ils sont indépendants, et que la disparition de *coste* et l'apparition de *à côté de* sont deux phénomènes distincts. A la lumière de nos résultats, nous évaluons en outre les critères proposés pour déterminer le degré de figement, notamment la variabilité syntagmatique et la fréquence.

Références principales :

Sebastian Hoffmann, 2005. *Grammaticalization and English complex prepositions*. London / New York : Routledge.

José Luis Cifuentes Honrubia, 2003. *Locuciones prepositivas – sobre la gramaticalización preposicional en español*. Alicante : Universidad de Alicante.

Claudio di Meola, 2000. *Die Grammatikalisierung deutscher Präpositionen*. Tübingen : Stauffenburg Verlag.

Corpus :

Base du français médiéval (BFM) – textes principalement du 10^{ème} au 15^{ème} siècle (3 millions de mots). Base textuelle du moyen français (BTMF ; sous-ensemble de la base Frantext) – textes du 14^{ème} au 16^{ème} siècle (7 millions de mots).

Frantext – textes du 16^{ème} au 20^{ème} siècle (220 millions de mots).

Glikman Julie, Université Paris X Nanterre
jglikman@u-paris10.fr

LES COMPLETIVES NON INTRODUITES EN ANCIEN FRANÇAIS

En ancien français comme en français moderne, les propositions subordonnées complétives (PSC) sont généralement introduites par une conjonction de subordination (que). Cependant, on peut observer en ancien français des cas de PSC non introduites, au sens de non conjonctives, qui coexistent avec les cas de PSC introduites (voir par exemple Buridant 2000 : 765 et Marchello-Nizia 1999 : 69) :

(1) Li arcevesque ne poet müer n'en plurt, (*Roland* 2193)

L'archevêque- Nég- pooir müer 3° sg Pst Ind- ne explétif- Pron- pleurer 3° sg Pst Subj.

[L'archevêque ne peut s'empêcher de pleurer]

Le premier problème posé par l'étude des PSC non introduites est d'arriver à les différencier d'autres types de constructions proches, comme les incises, les incidentes et le discours direct.

Nous montrerons ensuite que ces cas de PSC non introduites comportent cependant des marqueurs de subordination. Nous mettrons donc en évidence une liste de marqueurs de subordination (autres que les conjonctions) dans ce type de construction, comme l'emploi du subjonctif dans la proposition subordonnée et la présence d'un certain type de verbes régisseurs (verbes d'empêchement par exemple, voir exemple (1)), ce qui suffit à marquer le caractère subordonné de la PSC.

Nous nous interrogerons enfin sur l'évolution de ce type de construction du latin au français moderne (voir par exemple Andersen 1992 et Sznajder 2005), et nous nous intéresserons également à sa présence dans d'autres langues, telles que l'allemand et l'anglais. Nous pourrions ainsi observer qu'on retrouve les mêmes types de marqueurs de subordination dans ces différentes langues et époques.

Notre étude aura deux implications principales : nous pourrions, d'une part, nous pencher sur la représentation du phénomène de subordination à travers les langues, et sur l'importance accordée aux conjonctions par les analyses classiques.

D'autre part, nous pourrions nous interroger sur ce que peut nous apprendre l'étude des PSC non introduites sur l'évolution de la langue française, de l'ancien français au français moderne. En effet, ce type de construction étant donné comme présent en ancien français, dans les textes en vers surtout, et en français moderne oral, mais donné comme disparu entre ces deux périodes, et si l'on considère que la présence, ou non, de PSC non introduites est liée à un type de langue plus, ou moins, synthétique, on peut se demander si ce changement typologique consiste en un changement dans le temps (de l'ancien français au français classique, et à nouveau changement en français moderne), ou bien en une différence entre langue orale et langue écrite, les textes en vers en ancien français pouvant être considérés comme proches de l'oral, et les PSC non introduites ayant surtout été observées en français moderne oral.

Andersen H. L. (1992) « Les complétives non introduites en français parlé », in *Subordinations*, Travaux linguistiques du CERLICO n° 6, P.U.R., p. 5-14.

Buridant C. (2000) *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 800p.

Marchello-Nizia C. (1999) *Le français en diachronie : douze siècle d'évolution*, Paris, Ophrys, 174p.

Sznajder L. (2005) « A propos des subordonnées complétives latines sans conjoncteur : quelles marques de dépendance grammaticale ? », communication au colloque du LACITO 'coordination et subordination' à Paris, mai 2005.

L'ÉVOLUTION DES EXPRESSIONS DE PASSE RÉCENT EN FRANÇAIS

Dans l'histoire du français, l'évolution du système périphrastique constitue une catégorie grammaticale qui se divise en périphrases aspectuo-temporelles et périphrases modales. La première catégorie présente une très grande variation interne comme nous pouvons le voir dans l'évolution des expressions de passé récent. Une 'expression de passé récent' constitue une catégorie grammaticale (verbale) qui possède des propriétés syntaxiques et sémantiques bien distinctes de celles des compléments adverbiaux de localisation externes au prédicat du type à *l'instant* ; *récemment* ; *tout à l'heure*, etc., qui ne sont pas des parties intégrantes des constructions verbales.

Les expressions de passé récent appartiennent aux périphrases de phase externe (v. Olbertz 1998 et Laca 2000) où le point de perspective temporelle se situe en dehors des limites temporelles de la situation exprimée par le verbe principal (à l'infinitif ou au participe passé). La nature compositionnelle de la constitution temporelle du syntagme verbal conditionne l'emploi des périphrases, en premier lieu quant à leur compatibilité avec les différents types de prédicats (*il vient de sortir* ; *il vient d'écrire une lettre* ; **le musée vient de se trouver sur la rive gauche*), en second lieu en ce qui concerne les combinaisons de diverses structures grammaticales entre elles (**il est venu de partir* ; **il va venir de manger* ; **il commence à venir de terminer*).

Des différentes expressions de passé récent, c'est essentiellement la tournure *venir de + inf.* qui persiste dans la langue contemporaine. Les autres, éclipsées par *venir de + inf.*, sont les suivantes : *sortir de + inf.* ; *achever de + inf.* (dans le sens de passé récent) ; *ne faire que (de) + inf.* ; *n'être / avoir pas plutôt / plus tôt + part.passé + que*. Toutes ces structures ont presque complètement disparu de l'usage spontané. *Sortir de + inf.* manifeste une présence sporadique jusqu'à nos jours dans les textes littéraires sans avoir jamais pu constituer une construction pleinement intégrée dans la grammaire. *Achever de + inf.*, peut-être sous l'influence de la périphrase ibéro-romane *acabar de + inf.*, exprime souvent le passé récent aux XVIIe et XVIIIe siècles (*D'autres disent qu'il arriva comme il achevoit de rendre l'ame*, Coeffèteau, *Histoire romaine*, 1646), mais cet emploi disparaît vers le début du XIXe. Le champ sémantique de l'expression *ne faire que (de) + inf.* se réduit fortement aux XIXe et XXe siècles où elle sélectionne essentiellement le verbe *commencer* jusqu'au point de devenir une expression presque lexicalisée. La tournure avec l'adverbe *plutôt / plus tôt* se fait rare dans l'usage courant avec la disparition du passé simple et du passé antérieur ; la séquence 'passé antérieur + passé simple' a été la relation temporelle de loin la plus fréquente dans l'histoire de cette construction (*Nous n'y fûmes pas plus tôt établis, que le peuple nous assiégea*, Châteaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 1848).

L'évolution de la périphrase *venir de + inf.* (cf. Veters 1989) progresse par étapes. La première étape de son procès de grammaticalisation est l'émergence du sens de passé récent (qui se consolide au cours du XVIe siècle). Par la suite, les emplois ne cessent de se diversifier, surtout à partir du début du XIXe siècle jusqu'à nos jours : (i) compatibilité avec une expression de localisation temporelle (*Mon cher ami, voici une ode au peuple du 29 juillet ou du 19 octobre, que je viens de griffonner hier et avant-hier avec un grand enthousiasme, /./, A. de Lamartine, Correspondance Générale, 1833*) ; (ii) compatibilité avec une expression d'état résultant (*Cependant, de leur côté, le docteur Coxe et Harriet venaient d'arriver depuis deux jours et s'établissaient dans une maison commode*, J-A. de Gobineau, *Les pléiades*, 1874) ; (iii) compatibilité avec la négation (*S'il ne vient pas de*

neiger, le parcours ressemble quasiment à une piste balisée, Internet) ; (iv) possibilité d'employer l'auxiliaire à l'infinitif (*C'est pour ça que je pensait [sic] qu'il pouvait venir d'avoir 17 ans /.../*, Internet) ; (v) possibilité de combiner *venir de* avec d'autres périphrases de phase externe (*Une longue rose. Elle semble parfaitement fraîche, comme si elle venait d'avoir été coupée.* Internet). Ces trois derniers exemples montrent clairement, bien qu'il s'agisse d'emplois non conventionnels, que l'évolution sémantique de la périphrase *venir de* + *inf.* l'achemine vers de nouvelles fonctions qui renforcent son statut d'auxiliaire pleinement grammaticalisé.

Gougenheim, G. (1929) *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Les Belles Lettres. Paris.

Laca, B. (2000) : Les périphrases de phase en catalan contemporain, in Staib, B. (éd.) : *Linguistica romanica et indiana, Festschrift für Wolf Dietrich zum 60. Geburtstag*, Günter Narr Verlag, Tübingen, pp. 249-269.

Olbertz, H. (1998) : *Verbal periphrases in a functional grammar of Spanish*. Berlín. Mouton de Gruyter.

Vetters, C. (1989) Grammaticalité au passé récent, dans *Lingvisticae Investigationes* XIII :2, pp. 369-386.

- (3) a. Die Tür öffnete sich durch den Wind/*durch Peter
The door opened Refl. through the wind/*through Peter (German)
- b. The window broke from the pressure/*from Peter (English)
- (4) a. ... lesditz delitz se commectent par les ennemis ... (Juvenal des Ursins, 1433, BTMF)
- b. Plutarque [...] se lit par toutes sortes de personnes. (Pasquier, 1613, Frantext)
- (5) a. les esponges ne se brisent pas par leur chute (Garasse, 1623, Frantext)
- b. des empires, qui se sont extrêmement aggrandis par la chûte d'un nombre de princes (Argens, 1738, Frantext)

Ingham Richard, School of English, UCE Birmingham
richard.ingham@uce.ac.uk

**LA SYNTAXE EN TRANSITION ENTRE L'ANCIEN ET LE MOYEN FRANÇAIS: L'ORDRE CSV
 APRES UN COMPLEMENT CIRCONSTANCIEL DE TEMPS ANTEPOSE**

Selon la perspective théorique dite 'variationniste' (Kroch 1989) les phénomènes de transition en diachronie se laissent capter par la notion d'une co-existence de deux grammaires, dont l'une finit par l'emporter sur l'autre. En ce qui concerne la perte de la contrainte Verbe-second (V2) en français médiéval, il s'agirait donc de la co-existence d'une grammaire avec, et une autre sans, la montée du verbe au nœud Complémentiseur (C) selon l'analyse générativiste de Kroch, du moins dans les principales introduites par un complément antéposé. Or il est admis, notamment depuis les travaux de Zwanenburg (1978), Combettes (1988) et Vance (1997), que l'on observe un décalage assez important entre un déclin de V2 suivant un circonstanciel, d'une part, et d'autre part son maintien suivant un complément d'objet (voir également Marchello-Nizia 1995, Prévost 2001). Ceci étant, évoquer simplement une simple alternance de grammaires avec ou sans la montée du verbe à C nous semble insuffisant. Il s'agira dans cette communication de mettre au point une analyse structurelle permettant de tenir compte du statut des compléments circonstanciels topicalisés, sans renoncer pour lors à l'analyse V2 des principales ayant un complément objet topicalisé.

Nous nous proposons par ailleurs d'étayer les conclusions apportées par les chercheurs précédents, quant au déroulement dans le temps de ce phénomène de décalage, à l'aide d'une analyse de la syntaxe des compléments circonstanciels de temps et des compléments d'objet préposés, recueillis dans 13 oeuvres historiographiques écrites entre 1230 et 1400 environ. Les résultats ainsi obtenus font apparaître un véritable effondrement de CVS avec sujet nominal suivant un complément circonstanciel de temps, dont l'incidence n'atteint que 30% vers 1300, par rapport à 90% entre 1230-1275. Par contre, l'ordre CVS avec un complément d'objet antéposé et un sujet nominal s'est maintenu à 100% jusqu'en 1400 environ. La fonction anaphorique de la plupart des c.o.d antéposés, signalée p. ex. par Marchello-Nizia (1995), ne suffit pas à expliquer la postposition du sujet, dans la mesure où les compléments circonstanciels de temps antéposés ayant une valeur anaphorique affichaient le plus souvent l'ordre CSV.

Nous envisageons de mieux cerner ces phénomènes par une analyse structurelle qui les ramène à une évolution en cours dans la structuration du domaine du Complémentiseur. Nous adoptons l'approche au Rhaéto-Roman de Benincá et Poletto (2004); selon celle-ci, les compléments circonstanciels peuvent occuper une projection 'Mise-en-Scène', mais toujours dans le cadre d'une grammaire à Verbe Second, avec une montée régulière du verbe conjugué au domaine phrasique du Complémentiseur suivant un élément antéposé. Selon nous, la nouvelle structuration de ce domaine en français a donné lieu à l'utilisation libre de l'ordre CSV; déclenchée vers la fin du XIII^e siècle, elle aurait été rendue possible par la disparition de la très forte tendance de l'ancien français archaïque à faire débiter une phrase par un élément occupant une position structurelle exprimant la force illocutoire (Labelle & Hirschbühler 2005), q.v. la projection ForceP de Rizzi (1997).

Dans ce glissement progressif de la structure de la proposition, la syntaxe de l'ancien français finissant constituait une étape de transition dans l'évolution de la langue vers l'adoption d'une double thématization, au sens de Combettes (1988). Du point de vue structurel variationniste, elle permettait une alternance entre deux sites d'attachement d'un complément circonstanciel, soit Spec FinP, soit Spec MSP.

Klausenburger Jurgen, University of Washington
jklaus@u.washington.edu

POUR UN NOUVEL ACCORD VERBAL EN FRANÇAIS

La conjugaison du verbe en français contemporain parlé se résume dans le schéma suivant (les verbes *aimer* et *parler* sont donnés au présent de l'indicatif) (cf. Lambrecht 1981:34).

aimer

j'aime [žɛm]
tu aimes [t(y)ɛm]
il/elle aime [ilɛm]
on aime [ɔ̃nɛm]
vous aimez [vuzɛme]
ils/elles aiment [izɛm]

parler

je parle [žɛpaRl] / [špaRl]
tu parles [typaRl]
il/elle parle [ipaRl]
on parle [ɔ̃paRl]
vous parlez [vupaRle]
ils/elles parlent [ipaRl]

On remarque la disparition presque totale de la suffixation verbale du latin et du vieux français. Elle n'est plus entendue qu'à la 2e personne du pluriel [-e] (*on* remplace *nous* dans la langue parlée). Nous pouvons distinguer trois parties discrètes dans ce paradigme: (1) 2p – co-existence du suffixe [-e] avec le préfixe pronominal [vu(z)-], (2) 3s / 3p – il n'y a distinction de nombre que dans les verbes à voyelle initiale (comme *aimer*), [il- vs. iz-], et (3) 1s, 2s, 1p – personne et nombre sont à la fois présents dans ces préfixes. Selon l'analyse récente de Fuß (2005: 249-56), il faut établir trois 'degrés' dans ce nouvel accord verbal, par conséquent, en suivant la division esquissée. Une 'vraie' préfixation n'existe que pour la troisième catégorie, pour *je*, *tu*, *on*, moins de clarté préfixale pour la deuxième, pour deux raisons: (a) le manque d'indicateur de nombre, comme déjà mentionné, mais aussi (b) l'interférence possible du genre grammatical dans l'exemple du sujet nominal: le genre peut bloquer la présence du préfixe pronominal, sauf dans la langue très populaire (**Pierre il aime sa femme*). Finalement, la 2e personne du pluriel s'avère comme la moins préfixale, puisqu'elle continue l'accord verbal suffixal en même temps.

Une question qui s'est toujours posée en ce qui concerne la plausibilité d'un accord verbal préfixal en français touche la dominance de la flexion suffixale dans les langues indo-européennes et la préférence dite 'universelle' de la suffixation par rapport à la préfixation. Fuß (2005:153) donne une explication historique de ce principe universel, en soulignant que l'ordre de mots SOV, qui déclenche d'habitude la suffixation, existe plus fréquemment que l'ordre SVO. C'est certainement l'explication pour la suffixation latine, qui continue d'une façon importante dans les langues romanes (cf. Harris 1978). Pourtant, pour une langue avec l'ordre SVO, comme le français moderne, la préfixation est attendue et naturelle. Rien, en principe, ne devrait bloquer cette évolution du point de vue typologique, une conclusion qui s'oppose à celle proposée dans Klausenburger (2000:87).

Deux sujets supplémentaires s'attachent à une discussion du nouvel accord verbal, (1) la question du rôle des pronoms clitiques objet (*me*, *te*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*), et (2) la caractérisation du français parlé comme langue 'à sujet nul' (*Null Subject Language*). Notre communication montrera que les pronoms objet peuvent être également traités comme des préfixes, mais leur grammaticalisation n'est pas aussi 'complète' que celle des sujets. A l'autre côté, le français parlé (populaire) possède sans aucun doute beaucoup de traits d'une langue à sujet nul (cf. Ashby 1977, Jacob 1990, Schwegler 1990).

Bibliographie

- Ashby, W. 1977. Clitic inflection in French: An historical perspective. Amsterdam: Rodopi.
- Fuß, E. 2005. The rise of agreement. A formal approach to the syntax and grammaticalization of verbal inflection. Amsterdam: John Benjamins.
- Harris, M. 1978. The evolution of French syntax: A comparative approach. London: Longman.
- Jacob, D. 1990. Markierung von Aktantenfunktionen und 'Prädetermination' im Französischen. Tübingen: Niemeyer.
- Klausenburger, J. 2000. Grammaticalization. Studies in Latin and Romance morphosyntax. Amsterdam: John Benjamins.
- Lambrecht, K. 1981. Topic, antitopic and verb agreement in non-standard French. Amsterdam: John Benjamins.
- Schwegler, A. 1990. Analyticity and syntheticity. A diachronic perspective with special reference to the Romance languages. Berlin: Mouton de Gruyter.

Koch Peter, Université de Tübingen

L'OMNIPRESENCE DE LA CONTIGUÏTÉ DANS LE CHANGEMENT LINGUISTIQUE

C'est à Aristote que nous devons la triade des relations associatives de la similarité, du contraste et de la contiguïté. Cette dernière est souvent considérée comme relativement floue (n'importe quoi ne serait-il pas contigu à n'importe quoi?). Grâce à la philosophie de fondation phénoménologique et à la théorie plus récente des 'scénarios' (*frames*), il est toutefois possible de donner à la notion de contiguïté une définition non mécaniste, précise et néanmoins suffisamment compréhensive.

En partant d'une telle définition, nous essaierons de montrer que la relation de contiguïté est omniprésente dans les changements concernant le contenu des signes linguistiques et qu'elle l'emporte largement sur les relations associatives de la similarité et du contraste. L'effet de la contiguïté en tant que facteur de l'innovation ne se limite aucunement au trope bien connu de la métonymie et à ses « sédiments » dans le changement lexical (processus signalés déjà par la rhétorique classique et, plus tard, rappelés par Roudet, Jakobson et Ullmann) : son impact se fait sentir, bien au-delà, dans le domaine tout entier de la lexicologie diachronique (y compris la formation des mots) et dans le changement grammatical (grammaticalisation et réanalyse) ainsi que dans les changements concernant l'expression des fonctions pragmatiques.

Une analyse conceptuelle, référentielle et pragmatique plus détaillée nous permettra d'expliquer pourquoi c'est justement la contiguïté qui s'inscrit dans une telle variété de changements linguistiques.

Lagorgette Dominique, Université de Savoie, L.L.S.
Dominique.Lagorgette@univ-savoie.fr

"JE FRAPPE AU NUMERO 1, JE D'MANDE MAM'ZELLE ANGELE"...ETUDE DIACHRONIQUE DE MADEMOISELLE

A partir de l'étude de l'évolution diachronique de *mademoiselle*, de ses variantes graphiques et de ses dérivés tronqués (*mam'zelle*, *mam'selle*, *m'zelle* ; *mamizelle*) ou au contraire étendus avec déterminant (*la mademoiselle* / *ma mademoiselle* / *ces mademoiselles*), nous montrerons comment l'agglutination du possessif avec un nom de type honorifique peut poser des problèmes syntaxiques et pragmatiques qui permettent de mettre en relief un certain nombre de mécanismes en œuvre dans le changement linguistique.

La première occurrence de ce terme d'adresse est datée par A. Rey du XV^e siècle et par le TLFi plus précisément à 1471 (1471 «titre donné à certaines femmes de condition» (*Archives du Nord*, B. 3513, n^o 123954 ds *IGLF*), ce qui fait de ce lexème le dernier-né de la série des titres en français, traditionnellement classés parmi les noms composés par les grammairistes ; les dictionnaires s'accordent pour renvoyer à *madame* quant au mode de composition par agglutination. Il est particulièrement étonnant pour un nom composé qu'il ne puisse prendre de déterminant ; pourtant, on ne trouve pas d'attestation par les dictionnaires de cet usage (stigmatisé, mais au moins mentionné pour *la madame*), alors que la célèbre Mme de Montpensier était connue sous le nom de « la grande Mademoiselle ». On oppose *une demoiselle* à **une mademoiselle*, opposition qui vaut aussi pour le pluriel. Les curiosités syntaxiques liées à ces lexèmes ne s'arrêtent pas là, et sont particulièrement nettes lorsque l'on adjoint aux formes [det+*ma/mesdemoiselle/s*] des noms propres ou lorsque l'on insère un adjectif entre le déterminant et le titre ; ce sera l'objet de notre première analyse. Nous retracerons ensuite l'évolution de ce lexème. Les premières formes avec déterminant sont attestées dès le XV^e s, avec le déterminant anaphorique du style curial *ledict*. Comme pour le reste des titres, c'est ce déterminant qui semble avoir rendu possible l'usage. Toutefois, contrairement à *monsieur*, *monseigneur*, *milord* et *madame*, ces emplois avec déterminant précédant le terme agglutiné restent très rares pour *mademoiselle*. Les autres occurrences de ce SN sont fréquemment additionnées d'un adjectif mais il faut attendre le 18^e s. pour relever les premiers emplois de déterminant devant *mademoiselle* sans adjectif intercalé. Ces emplois restent très rares et le sont bien plus encore les occurrences où [det+titre] ne sont suivies d'aucun nom propre - ce qui oppose, du reste, *mademoiselle* à *monsieur*, dont la fréquence d'emploi avec déterminant est extrêmement élevée. Le terme précédé du déterminant porte par ailleurs de fortes valeurs axiologiques, positives ou négatives, comme l'ensemble des titres de cette série.

Hypothèses de travail :

1. ce terme reste perçu comme renvoyant à du discours rapporté, contrairement aux autres membres de la série des titres (*monsieur* en particulier, mais aussi *madame* dans la variété québécoise), d'où peut-être la faible fréquence des formes avec déterminant :
 - (1) STENDHAL, *Lamiel*, 1842, pp.138-139 : Jean se mit à se gratter l'oreille : - c'est que, lui dit-il après bien des ricanements et **des mademoiselle est trop bonne**, c'est que, dit enfin Jean Berville, mon prix fait ne sera pas achevé demain. C'est un marché qui doit me rapporter mieux de six francs par jour

2. cette distinction entre *mademoiselle* et *madame / monsieur* pourrait être rattachée à l'opposition initiale, en ancien français, entre un référent unique à valeur déictique objective (*la femme de mon seigneur / mon seigneur*) et un référent pluriel à valeur déictique subjective ;
3. les formes tronquées dérivées montreraient quant à elles un degré de plus dans le marquage du discours cité, avec une nuance de registre supplémentaire.

Corpus : BFM, BTMF, Frantext, Google ; San-Antonio

Bibliographie indicative :

- BRERETON G.E. (1958), « Titres et termes d'adresse dans le *Menagier de Paris* », *Romania*, LXXIX, 471-484.
- NYROP, K.R. (1903), *Grammaire historique de la langue française*, Paris, Alphonse Picard et Fils ; t.1, 2, 3 et 4.
- STOWELL W.A. (1908), *Old French Titles of Respect in Direct Address*, J.H. Furst Company, Baltimore,.
- WUNDERLI, P., (1978), "Les structures du possessif en moyen français", *Etudes de syntaxe du moyen français*, Univ. de Metz-Klincksieck; pp.111-152.

Lehmann Sabine, Université Catholique de l'Ouest et Université Paris VII (U.O.)
sabine_lehman@yahoo.fr

TEMPORALITE ET TYPOLOGIE SOCIALE :
LE FUTUR DANS QUELQUES TEXTES A CARACTERE SOCIAL (ANCIEN FRANÇAIS ET MOYEN FRANÇAIS)

Dans le cadre de la communication proposée nous nous intéresserons aux formes verbales de futur qui servent à présenter la conduite et la destinée d'un type social.

Le futur apparaît, dans la description d'un personnage typique, depuis Platon à travers toute la tradition littéraire occidentale. Les moralistes des XII^e et XIII^e siècles, ont tendu à faire du futur l'espace de contrôle de leurs jugements concernant aussi bien des constatations de l'expérience quotidienne que des prévisions sur l'avenir temporel et le jugement surnaturel final. Il semble que les taxinomies sociales se prêtent particulièrement bien à des « exercices » de déduction morale, car elles font apparaître plus facilement les visions d'avenir dans des cadres conventionnels. C'est surtout dans ce type de texte (les « revues d'états ») que nous étudierons et distinguerons les différents emplois du futur, comme par exemple le « *futur des fins dernières* » qui témoigne de l'intérêt de cette étude mettant en relation la temporalité et la typologie sociale : les types sociaux considérés *seront* égaux devant la mort, du riche au pauvre ; leurs bons représentants *seront* récompensés, les mauvais *seront* condamnés. Comme nous allons le montrer, les moralistes emploient le futur pour présenter l'égalité de tous les « états » devant la mort, la punition des méchants au Jugement Dernier, ou la récompense des bons.

Il s'agit de proposer un classement des emplois du futur à partir des procédés syntaxiques de construction des conduites typiques : propositions relatives, systèmes hypothétiques (avec le « *futur relatif / corrélatif* » qui se construit en deux étapes : une protase et une apodose), propositions négatives (le « *futur négatif* » du tour *ne ...ja* - fréquent dans les « revues d'états » - qui caractérise une catégorie par son renoncement à accomplir¹ son devoir), actualisation des groupes nominaux, etc.. En partant de l'idée que la répartition des emplois grammaticaux des futurs évolue avec l'idéologie et les contextes que ces formes intègrent chez les différents auteurs, notre corpus sera constitué d'un ensemble assez vaste de textes caractérisée par la présence d'une perspective / typologie sociale : les « revues d'états » des XII^e et XIII^e siècles ; les poèmes de Rutebeuf, en particulier les textes inspirés par les Croisades ; la poésie d'Eustache Deschamps ; le *Quadrilogue Invectif* d'Alain Chartier ; les chroniques des XIV^e et XV^e siècles.

Une interrogation concernant le rôle de la variation entre le futur et le présent dans le récit typologique représente le deuxième volet de notre étude. La nuance du futur par rapport au présent est-elle à chercher du côté de « l'effet de surprise », comme l'a formulé J. Batany dans son étude consacrée aux *Mélancolies* de J. Dupin (*Approches langagières de la société médiévale*, p.262) ? N'y a-t-il pas quelque chose d'analogue dans le récit historique ou romanesque dans lequel on distingue le plan du passé simple de celui de l'imparfait ? Il ne s'agit pas de faire coïncider les deux types d'oppositions (en disant par exemple que le présent du récit typologique correspond à l'imparfait du récit historico-romanesque, et le futur du premier au passé simple de l'autre), mais de suggérer une homologie plus profonde se basant sur des valeurs argumentatives.

¹ Le riche ne pense qu'à acquérir des biens, « *ja ne pensera mes aillors* » (*Le Besant de Dieu*, v.882)

Éléments de bibliographie

Batany, Jean : *Approches langagières de la société médiévale*, Paradigme, Caen, 1992

Batany, Jean : « Normes, types et individus : la présentation des modèles sociaux au XIIe siècle », dans *Littérature et société au Moyen Age*, publ. par D. Buschinger, Amiens 1978 ; et « Détermination et typologie : l'article et les animaux de la Fable », dans *Au bonheur des mots, Mélanges G. Antoine*, Nancy, 1984.

Martin, Robert : *Temps et aspect, essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck, 1971.

Weinrich, Harald : *Le temps, le récit et le commentaire*, Paris, Le Seuil, 1973.

Wilmet, Marc : *Le système de l'indicatif en moyen français*, Genève, 1970.

CHANGEMENT ET EVOLUTIONS DES EMPLOIS COMPARATIFS DE *TEL* (XVI^E-XX^E SIECLES)

Il est difficile d'assigner à *tel* une catégorie (adjectif, déterminant, pronom...) et une valeur sémantique uniques. Mentionnons, parmi les plus saillantes, la valeur indéfinie pour les emplois de déterminant et de pronom, le rôle subordonnant pour les emplois adjectivaux (Muller 1990, Van Peteghem 2000), mais aussi la valeur intensive ou la fonction anaphorique (Lavric 2003, Riegel 1997, Van Peteghem 1998) pour les différents emplois.

De plus, *tel* peut fonctionner comme introducteur de comparaison ; cette valeur comparative est moins étudiée ; ses emplois comparatifs se rassemblent en deux grands groupes, qu'on peut rapprocher d'emplois voisins de *comme*.

1. – Lorsque *tel*, toujours suivi de *que*, introduit une proposition réduite à un pronom ou un nom (Ex. 1²), il se produit une sorte de « boucle » référentielle : l'élément à droite de *tel que* coréfère avec celui de gauche.

Ex. 1 [...] la beauté, les vertus, les qualités héroïques de cette illustre princesse [...] la rendent digne de fixer les vœux d'un héros *tel que* vous...

On peut rapprocher de ces emplois ceux où *tel*, généralement suivi de *que*, introduit une « énumération exemplaire » (Riegel 1997 : 88) (Ex. 2) ou un simple exemple.

Ex. 2 [J'avoue] manifester quelque réserve devant un certain nombre d'activités festives *telles que* la fête des mères, la fête des pères, le jour de l'An, les mariages [...].

On peut rapprocher ces emplois comparatifs de *tel (que)* du « *comme* opérateur d'inclusion référentielle » décrit par Delabre (1984) et Moline (1998), où *comme* relie un GN et un autre GN, N ou Pro (*un homme comme Pierre, une voiture comme la tienne...*) dont il partage la référence.

2. – Lorsque *tel*, parfois suivi de *que*, introduit un GN qui sans être générique, renvoie à un membre quelconque de la classe et qui, très souvent détaché et constituant une prédication seconde, de type parenthétique, a une fonction caractérisante (Ex. 3)

Ex. 3 Je me rappelle Mme Rubinstein, enfoncée dans le divan, qui tâche d'imiter au ralenti leurs gestes, de ses mains grises aux ongles roses, *tels* des homards dans un aquarium.

Il s'agit là de « vraies » comparaisons, dont il faut noter qu'elles ne portent pas sur le degré (« autant que ») mais sur la manière (« ainsi que »). Ces comparaisons viennent alors superposer deux images, et proposent une vision alternative du référent décrit. Dans ce cas, le syntagme comparatif ne s'inscrit pas dans une corrélation syntaxique mais fonctionne plutôt comme un ajout, ce qui pourrait expliquer la disparition de l'élément relatif *que*.

On constate que ces deux grands types d'emplois ne sont pas tout à fait contemporains, mais qu'au contraire, il semble que l'expression de l'analogie soit en augmentation aux XIX^e et XX^e siècles, au détriment de la valeur de boucle référentielle, majoritaire aux XVI^e et XVII^e siècles et qui perd ensuite du terrain, tandis l'exemplification se maintient à une fréquence faible mais régulière.

On se propose tout d'abord, dans cette étude, de tracer la chronologie des changements dans les emplois comparatifs de *tel*, en datant et quantifiant l'apparition des diverses constructions, leur montée en puissance et leur recul, en portant une attention particulière aux moments de transition et de coprésence des différentes construction, puis, dans un deuxième

² Les exemples proviennent de *Frantext*.

temps, de décrire les évolutions des constructions et des valeurs comparatives de *tel* en les mettant en relation avec la concurrence et/ou les glissements de sens d'autres formes ou constructions, en particulier ce que Riegel *et al.* (1994 : 616) appellent « anaphore adjectivale épithète » (de *telles* âmes, des âmes *telles que* celles-ci) et le *comme* d'inclusion référentielle.

- Danon-Boileau L. et Morel M.A. (éd.), (1995), *Faits de Langue* 5, « La Comparaison ».
- Delabre M., 1984 « *Comme* opérateur d'inclusion référentielle », *Linguisticae Investigationes* VIII-2, pp. 21-36.
- Henry A., 1987, « *Tel* en ancien français », *Revue de linguistique romane* 51, pp. 437-500.
- Henry A., 1991, « *Tel* en français moderne », *Revue de linguistique romane* 55, pp. 339-426.
- Lavric E., 2003, « Espanol *tal*, italiano *tale* : De la anàfora cualitativa a la anàfora referencial », *Revue de linguistique romane* 265-266, pp. 179-206.
- Leroy S., (à paraître), « Les emplois comparatifs de *tel (que)* », in É. Richard (éd.), *Aux marges des grammaires – Hommage à Michèle Noailly*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Moline E., 1998, « *C'est juste une fille comme toi et moi* : un exemple de relatives en *comme*. De la comparaison au prototype », *Revue romane* 33-1, pp. 67-86.
- Muller C., 1990, « Les constructions en *tel* et la subordination consécutive », *Cahiers de grammaire* 15, pp. 101-122.
- Muller C., 1996, *La Subordination en français. Le Schème corrélatif*, Paris : Armand Colin.
- Riegel M., 1997, « *Tel* adjectif. Grammaire d'une variable de caractérisation », *Langue française* 116, pp. 81-99.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Van Peteghem M., 1995, « Réflexions sur les emplois anaphoriques de *tel* », *Sémiotiques* 8, pp. 57-78.
- Van Peteghem M., 2000, « Les indéfinis corrélatifs *autre, même* et *tel* », in Bosveld L., Van Peteghem M., Van de Velde D. (éd.), *De l'indétermination à la qualification : les indéfinis*, Artois Presses Université, pp. 117-202.

Lindschouw Jan, Université de Copenhague
janl@hum.ku.dk

**L'ÉVOLUTION DU MODE DANS LE SYSTÈME CONCESSIF DE L'ANCIEN FRANÇAIS
 AU FRANÇAIS MODERNE, UN CAS DE GRAMMATICALISATION ?**

C'est un fait bien connu que dans les langues romanes, et en particulier en français, le domaine du subjonctif s'est réduit aux niveaux morphologique, syntaxique, sémantique et pragmatique par rapport aux stades antérieurs de la langue. La présente communication se propose d'étudier cette réduction comme un cas de grammaticalisation, ce terme étant pris dans le sens de 'réorganisation du système grammatical', selon la définition proposée par Heltoft, Nørgaard-Sørensen & Schøsler (2005).

Dans cette communication, le mode sera défini en termes sémantico-pragmatiques, et plus précisément, il sera défini relativement à l'opposition entre l'assertion et la non assertion, l'indicatif constituant le domaine de ce qui est asserté (il présente le contenu propositionnel comme une information nouvelle), le subjonctif couvrant le domaine du non asserté (il véhicule un présupposé ou une valeur irréaliste) (cf. Hooper 1975, Confais 1990, Korzen 2003, Lindschouw à paraître).

Il semble que les deux changements suivants s'observent dans le processus de grammaticalisation du système des modes :

- *Décatégorisation* (Hopper 1991 : 30) : changement de catégorie grammaticale au moyen duquel le subjonctif se voit conférer le statut de marque de subordination, ce qu'il n'était pas en ancien et en moyen français.
- *Extension* : emploi d'un mot ou d'une construction dans un contexte nouveau plus général, souvent suivi d'une augmentation de fréquence. Il s'agit ici du changement distributionnel de la catégorie *non assertion*, qui s'étend du subjonctif à l'indicatif et entraîne un élargissement de la valeur modale de l'indicatif, devenu capable désormais d'exprimer aussi bien la non assertion que l'assertion.

Ces deux changements seront décrits à partir de données allant de l'ancien français au français moderne. Nous retracerons cette évolution à partir de l'étude de différents connecteurs concessifs, à savoir *tout soit (ce) que*, *ja soit (ce) que* (ancien et moyen français), *bien que*, *encore(s) que* (français de la Renaissance) et *bien que*, *encore que*, *même si* (français moderne). Nous nous proposons également de comparer cette évolution avec la situation de l'espagnol moderne, en suivant l'hypothèse généralement admise selon laquelle l'espagnol moderne est le reflet d'un état de langue plus ancien du français (cf. Delattre 1966, Boysen 1966, Lamiroy 2003).

Dans le présent travail, on suppose que l'évolution du système des modes suit une hiérarchie de marquage, l'indicatif constituant le domaine non marqué et le subjonctif le domaine marqué (cf. Andersen 2001). Cette tendance semble corroborée par l'évolution générale du système concessif, quoiqu'à différents stades de l'évolution la tendance inverse s'observe aussi.

Bibliographie indicative

Andersen, H. (2001) : « Markedness and the theory of linguistic change » in Andersen, H. (éd.) : *Actualization. Linguistic change in progress*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, pp. 21-57.

Boysen, G. (1966) : « L'emploi du subjonctif dans l'histoire des langues romanes » in *Bulletin des jeunes romanistes* 13, pp. 19-33.

Confais, J.-P. (1990) : *Temps, mode, aspect. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

Delattre, P. (1966) : « Stages of old French phonetic changes observed in modern Spanish » in *Studies in French and comparative phonetics. Selected papers in French and English*. Londres & La Haye & Paris : Mouton & Co., pp. 175-205.

Heltoft, L., J. Nørgaard-Sørensen & L. Schøsler (éds.) (2005) : *Grammatikalisering og struktur*. Copenhague : Museum Tusulanum Press.

Hooper, J.B. (1975) : « On Assertive Predicates » in Kimball, J.P. (éd.) : *Syntax and Semantics* 4. New York : Academic Press, pp. 91-124.

Hopper, J. (1991) : « On some Principles of Grammaticalization » in Traugott, E.C. & B. Heine (éds.) : *Approches to Grammaticalization* 1. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, pp. 17-35.

Korzen, H. (2003) : « Subjonctif, indicatif et assertion ou : Comment expliquer le mode dans les subordonnées complétives ? » in Birkelund, M., G. Boysen & P.S. Kjærsgaard (éds.) : *Aspects de la modalité*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, pp. 113-129.

Lamiroy, B. (2003) : « Grammaticalisation et comparaison de langues » in *Verbum* XXV, pp. 409-429.

Sources

Base du Français Médiéval (BMF) : <http://weblex.ens-lsh.fr/wlx/cgi/weblex-f?corpus=bfm>

Base Textuelle du Moyen Français (DMF) : <http://atilf.atilf.fr/dmf.htm>

Frantext : <http://atilf.atilf.fr/frantext.htm>

Lusignan Serge, Université de Montréal, Canada

LA PERSISTANCE DU PICARD COMME LANGUE DE LA RÉGULATION SOCIALE AU MOYEN ÂGE

Les spécialistes de l'histoire de la langue française s'accordent à reconnaître que le choix d'un système de représentation graphique du français par une chancellerie royale contribue à sa diffusion sur un très large territoire. Dans *l'Histoire de la langue française* écrite par J. Picoche et C. Marchello-Nizia, on peut lire que l'essor du français de Paris, à partir de la fin du XIII^e siècle, fut « principalement dû aux progrès du pouvoir royal et de la centralisation administrative » (p. 25). J'ai moi-même approfondi l'étude de cette question pour la France et l'Angleterre dans *La langue des rois au Moyen Âge*. À l'occasion de cette étude, j'ai constaté qu'il existe une autre forme du français médiéval, le picard, pour laquelle il y avait matière à s'interroger sur les raisons de l'extension géographique et de la persistance dans le temps de son usage. Le picard fut utilisé comme langue des autorités publiques urbaines et princières depuis la Beauvaisis jusqu'aux extrémités septentrionales de la Flandre et, à un certain moment, du Brabant. Il fut langue d'écriture en pays d'oïl et en pays flamand. Pourtant, aucune raison politique ne semble à première vue expliquer le phénomène. Le territoire où l'on écrit en picard s'étend en France et en terre d'Empire. Il est partagé entre des terres faisant partie du domaine royal et d'autres relevant de ducs ou de comtes soucieux de leur autorité et de leur autonomie. Dans ce concert des pouvoirs, s'élève également la voix des villes communales qui revendiquent sans relâche le respect de leurs libertés. Bref, le territoire où l'on écrit en picard n'est unifié ni linguistiquement, ni politiquement. Dans ma communication, je rendrai compte de l'état de ma recherche à ce moment quant aux raisons économiques, sociales, politiques et culturelles qui peuvent expliquer l'usage du picard sur ce territoire depuis le tout début du XIII^e siècle jusqu'à l'aube du XV^e siècle, voire un peu plus tard dans le Hainaut.

EVOLUTION DES CONSTRUCTIONS A ATTRIBUT DE L'OBJET EN FRANÇAIS

On étudie dans cette communication l'évolution des constructions à attribut de l'objet indirect de l'ancien français (AF) au français moderne (FM).

- (1) Ne m'en tenez ja por coart. (Roman de Thèbes, t I, v 5215)
- (2) Il passe pour (être) lâche.
- (3) Je le considère comme lâche / un lâche / étant le dernier des lâches
- (4) Si li sovient tant qu'il la connut a s'antain (Queste du Graal, p 73, l 31)
- (5) Il la reconnaît *à sa tante / comme sa tante

L'évolution générale est le développement d'une construction [SN V SN *comme* SN/A/-ant] particulièrement productive et fréquente en FM aux dépens des constructions anciennes [SN V SN à SN/A] et [SN V SN *pour* SN/A] qui ne sont plus productives en FM. Les propriétés syntaxiques, sémantiques et informationnelles de ces différentes constructions, que l'on décrit pour le français médiéval et le français moderne dans le cadre de la Grammaire de Constructions (*Construction Grammar* Lambrecht 1994, Goldberg 1995), sont héritées des caractéristiques de *comme* et des prépositions *à* et *pour*.

Il semble que la généralisation de la construction indirecte en *comme* soit le résultat de deux changements observables fin 16^e - début 17^e siècles, qui expliqueraient la compatibilité de la construction avec deux types de verbes, les verbes exprimant une évaluation subjective (3) et ceux exprimant une identification (5) :

- Grammaticalisation de la construction [SN V SN *comme* SN/A/-ant] à partir de séquences V [représentation intellectuelle] SN *comme* SN/A/-ant (*considérer, regarder, entendre, concevoir*), construction étendue ensuite aux verbes énonciatifs impliquant une évaluation subjective préalable (*décrire, présenter, etc.*)
- Développement de *comme* en concurrence de *pour* et *à* avec les verbes *prendre, connaître/reconnaître, interpréter, définir*

Le corpus étudié est constitué à partir de la Base de Français Médiéval (BFM) et de Frantext. On prête une attention particulière aux genres des textes et aux registres de langue.

GOLDBERG, A. (1995), *A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, University of Chicago Press, Chicago.

LAMBRECHT, K. (1994), *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representations of discourse referents*, Cambridge, University Press.

RIEGEL, M. (1991), « Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet: critères et arguments », dans De Gaulmyn M.-M. & S. Remi-Giraud (éds.), *A la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 99-118.

TOBBACK, E. (2005), *Les constructions à attribut de l'objet et le marquage de la relation prédicative seconde*, Thèse de doctorat, Université de Gand.

TRAUGOTT, E.C. (2003) « Constructions in Grammaticalization » in *The Handbook of Historical Linguistics*, Joseph, B et R. Janda (eds), Blackwell, Oxford.

Mortelmans Jesse, Université d'Anvers
jesse.mortelmans@ua.ac.be

<p>LES DETERMINANTS DANS LE FIGEMENT DES CONSTRUCTIONS VERBALES EN FRANÇAIS MÉDIEVAL</p>
--

L'analyse des unités de sens de John Sinclair (1996) offre des perspectives pour l'étude du figement des constructions verbales dans les stades les plus anciens de la langue française. Dans sa quête des unités de sens, Sinclair (1996) conclut qu'un texte est composé d'unités lexicales qui sont plus larges que les mots ou les syntagmes nominaux ou verbaux. Ainsi, en anglais, le syntagme nominal *naked eye* est en général précédé de l'article défini *the* ; dans le contexte gauche on retrouve systématiquement une préposition précédée d'un verbe ou d'un adjectif qui exprime la notion de visibilité ; souvent, cette notion est en outre accompagnée d'un terme exprimant la difficulté (*barely / rarely / just visible* ou *faint to be seen*). La composition d'unités de sens est illustrée par d'autres exemples encore, qui reviennent tous au même principe, à savoir qu'il est possible de dégager pour la plupart des unités des régularités dans la combinaison de mots, soit dans la nature grammaticale soit dans le choix sémantique des mots associés à un syntagme nominal ou verbal. Il existe bel et bien des "unités" composées d'un seul mot, mais celles-ci constituent des exceptions.

Nous nous proposons de vérifier dans quelle mesure ces unités lexicales sont déjà mises en place dans des stades plus anciens de la langue, en l'occurrence en français médiéval, et s'il existe une différence de figement entre l'ancien et le moyen français. Plus particulièrement nous considérerons l'emploi des déterminants dans le figement des constructions verbales : la présence ou l'absence de l'article défini ou du déterminant possessif peut en effet fournir des indications. Ainsi – exemple évident – *congé*, accompagné des verbes *donner* ou *prendre*, s'emploie sans article en français contemporain. Cependant, le corpus de la BFM démontre qu'en ancien français, le nom est souvent déterminé par l'article défini ou par le déterminant possessif, alors qu'en moyen français, ceci est déjà moins souvent le cas. Nous tenterons d'expliquer ce phénomène en nous servant du cadre des unités de sens proposé par Sinclair (1996). En outre, nous vérifierons si les résultats de cette approche sont conciliables avec la théorie d'Epstein (1994, 1995) sur le développement de l'article défini en français.

- Base de français médiéval, UMR 5191 ICAR, ENS-LSH / CNRS, <http://bfm.ens-lsh.fr>
Epstein, Richard, 1994, "The Development of the Definite Article in French", in *Perspectives on Grammaticalization*, William Pagliuca (éd.), 63-80. John Benjamins, Amsterdam
Epstein, Richard, 1995, "The later stages in the development of the definite article : evidence from French", in Andersen, Hennig (éd.), *Historical Linguistics 1993. Selected Papers from the 11th International Conference on Historical Linguistics, Los Angeles, 16-20 August 1993*, John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, p. 159-175
Sinclair, John, 1996, "The Search for Units of Meaning", *Textus* IX, p. 75-106

Oliveira Josane, Universidade Estadual de Feira de Santana (UEFS)
josanemoreira@hotmail.com

Paiva Maria da Conceição de, Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ)
paiva@club-internet.fr

<p>UNE ETUDE COMPARATIVE DE L'EVOLUTION DU FUTUR PERIPHRASTIQUE DANS LA LANGUE ECRITE</p>
--

Tant en français qu'en portugais, la forme périphrastique du futur, formée au moyen des verbes *aller* et *ir*, respectivement, est bien établie et tend à évincer le futur fléchi, ce qui est une conséquence d'un processus de grammaticalisation des deux verbes de mouvement (Fleischman, 1982 ; Jeanjean, 1988 ; Sankoff & Thibault, 1981 ; Poplack & Turpin, 1999 ; Marchello-Nizia et alii, 2003 ; Sankoff & Wagner, 2005 ; Oliveira, 1985 ; Gibbon, 2000 ; Silva, 2002 ; Malvar, 2003, Oliveira, 2006). Les fréquences assez élevées de ces formes périphrastiques dans différents contextes oraux attestent que ce changement est en cours d'accomplissement dans la langue parlée.

Dans la langue écrite, par contre, le futur fléchi résiste (Waugh & Bahloul, 1996 ; Thomas, 1969 et 1974 ; Santos, 1997 ; Oliveira, 2006), mais le futur périphrastique, est de plus en plus fréquemment utilisé, comme l'attestent les exemples suivants :

Français

(1) Le Commissariat général du Plan *va disparaître* au profit d'un nouveau Conseil d'analyse stratégique. (T2F)

Portugais

(2) ... não dá pra entender como os pequenos poupadores *vão voltar* a uma caderneta de poupança que pagará [...] meio por cento de juro ao mês. (T10 SSA-90)

(... on ne peut pas comprendre comment les petits épargnants vont revenir à un livret d'épargne qui paiera un demi pour cent d'intérêt par mois.)

On peut s'interroger sur la façon dont la forme périphrastique s'intègre progressivement à la langue écrite et sur les restrictions qui lui sont imposées par les spécificités des textes écrits. Cherchant à rendre compte de la progression de ce changement linguistique ainsi que des convergences de sa trajectoire dans les deux langues, nous réalisons une analyse contrôlée de la variation entre futur fléchi et futur périphrastique à partir d'un échantillon de textes journalistiques représentatifs de différents genres linguistiques. Cette analyse nous permet de saisir les facteurs qui favorisent l'usage du futur périphrastique et les contextes d'implantation du changement dans la langue écrite.

Nous portons un intérêt particulier aux contraintes sémantiques de la variation. La confrontation des données des deux langues fait ressortir des régularités translinguistiques qui concernent surtout le trait [+ humain] du sujet et les propriétés sémantiques du verbe principal. On observe également une relation étroite entre le genre de texte et l'implantation de la forme périphrastique dans les textes écrits.

Cette analyse permet également de faire ressortir quelques différences en ce qui concerne l'usage du futur périphrastique dans les deux langues. Il semblerait que tandis qu'*aller* + *infinitif* retient surtout une valeur temporelle, *ir* + *infinitif* introduit une nuance modale par rapport à la forme simple (plus ou moins certain). Cette différence entre les deux langues peut suggérer des différents niveaux de grammaticalisation des deux périphrases, qui relèvent surtout du rôle des catégories temps et aspect dans chaque langue.

Références :

- BYBEE, J. & PAGLIUCA, W. (1987) The evolution of future meaning. In: RAMAT, A. G., CARRUBA, O. & BERNINI, G. (éds.). Papers from the Seventy International Conference on Historical Linguistics. Amsterdam: Benjamins, p.109-122.
- FLEISCHMAN, S. The futur in thought and language - diachronic evidence from Romance. Cambridge: Cambridge University Press, 1982.
- GIBBON, A. (2000) A expressão do tempo futuro na língua falada de Florianópolis: gramaticalização e variação. Florianópolis: UFSC (Mémoire de DEA).
- HOPPER, P. & TRAUGOTT, E. Grammaticalization. Cambridge: Cambridge University Press, 1993 (republié en 2003).
- JEANJEAN, C. (1988) Le futur simple et le futur périphrastique en français parlé. Étude distributionnelle. In: BLANCHE-BENVENISTE, C. et alii (éds.). Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini. Aix: Presses de l'Université de Provence, p.235-258.
- MALVAR, E. (2003) O presente do *futuro* no português oral do Brasil. Ottawa: University of Ottawa (Thèse de Doctorat).
- MARCELLO-NIZIA, C. et alii. (2003) Introduction: grammaticalisation et changement linguistique. Verbum, XXV. Nancy: Université de Nancy 2, p.225-240.
- OLIVEIRA, F. (1985) O *futuro* em português: alguns aspectos temporais e/ou modais. Actas do 1o Encontro da Associação Portuguesa de Linguística. Lisboa: Associação Portuguesa de Linguística, p.353-373.
- OLIVEIRA, J. (2006) O *futuro* da língua portuguesa ontem e hoje: variação e mudança. Rio de Janeiro: UFRJ (Thèse de Doctorat).
- POPLACK, S. & TURPIN, D.(1999) Does the futur have a future in (Canadian) French? Probus, 11. Ottawa: University of Ottawa, p.133-164.
- SANKOFF, D. & THIBAUT, P. (1981) Weak complementarity: tense and aspect in Montréal French. Natural Languages Studies, 25. Michigan: University of Michigan, p.205-216.
- SANKOFF G. & WAGNER, S. (2005) Age grading in the future. Communication présentée au NWAV 34. New York: New York University.
- SANTOS, A. (1997) O futuro verbal no português do Brasil em variação. Brasília: UNB (Mémoire de DEA).
- SILVA, A. A expressão de futuridade no português falado. (2002) Araraquara: UNESP; São Paulo: Cultura Acadêmica.
- THOMAS, E. (1969) The syntax of spoken Brazilian Portuguese. Nashville: Vanderbilt University Press.
- _____. (1974) A grammar of spoken Brazilian Portuguese. Nashville: Vanderbilt University Press.
- WAUGH, L. & BAHLOUL, M. (1996) La différence entre le futur simple et le futur périphrastique dans le discours journalistique. Modèles Linguistiques, XVII, 1:19:36, s/d.

LE VERBE VOICI/VOILA ET SON ECLATEMENT CATEGORIEL EN FRANÇAIS PRECLASSIQUE ET CLASSIQUE (XVI^E – XVIII^E SIECLES)

Pendant la période médiévale, l'évolution du présentatif correspondant à *voici/voilà* en français moderne est caractérisée en priorité par deux phénomènes :

- une extension importante de ses emplois, dans la mesure où *voici/voilà* cesse, en moyen français, de faire exclusivement référence au lieu de l'énonciation pour devenir également un « présentatif de narration » et un « présentatif textuel » ;
- le recul des variantes non soudées, comportant une forme verbale autonome (principalement *ve(e)z ci* et *ve(e)z la*), au profit des variantes soudées *veci/vela*, puis *voici/voila*, construites sur les bases verbales *ve-* et *voi-*.³

Mais, malgré ces changements qui affectent sa morphologie et ses propriétés énonciatives, *voici/voilà* témoigne aussi, jusqu'au début du XVI^e siècle, d'une certaine stabilité au plan syntaxique. En effet, que le présentatif soit soudé ou non, en *-ci* ou en *-la*, il construit en principe un COD (pouvant prendre la forme d'un pronom, d'un syntagme nominal plus ou moins complexe ou d'une subordonnée percontative) et se comporte de ce fait toujours comme un verbe transitif direct.

Dans cette communication, nous souhaitons analyser les emplois de *voici/voilà* dans le français du XVI^e au XVIII^e siècle, en essayant de démontrer que cette période met en évidence un nouveau changement pour notre présentatif : la diversification de ses constructions syntaxiques. Celle-ci nous invite alors, d'après les travaux de Léard (1992), à rendre compte de *voici/voilà* en fonction de quatre statuts catégoriels différents, ceux de verbe, de marqueur aspectuel, de préposition et de marqueur discursif.

Notre corpus sera constitué des occurrences de *voici/voilà* de la base *Frantext* (XVI^e, XVII^e et XVIII^e s.), et plus précisément de celles qui illustrent les emplois suivants, dans lesquels le présentatif ne construit pas de COD :

- *voici/voilà* que P :
à l'instant qu'il se contorne pour aller à l'autre, *voicy que* deux d'entre eux l'empoignent par le collet (R. de Lucinge, *Dialogue du François et du Savoysien*, p. 138)
- *voici/voilà* « temporel » :
Voici tantôt mille ans que l'on ne vous a vue (J. de La Fontaine, *Fables*, III,15 : *Philomèle et Progné*)
- *voici/voilà* « mot-phrase » :
Bien : *Voilà*, je m'en dédis, / Bien, bien : *Voilà*, je confesse / Ma langue être manteresse. (J.B. de La Péruse, *Poésies complètes*, p. 78)

L'on s'interrogera sur le moment et la fréquence d'apparition de ces structures, tout en examinant aussi dans quelle mesure l'émergence de ces types d'occurrences a des conséquences sur la valeur sémantique du présentatif.

³ Sur ces deux points, cf. nos travaux à paraître : « L'évolution du présentatif *ve(e)z ci/la* en français médiéval (XI^e – XV^e siècles) », *Actes du colloque international Diachro II* ; « Les origines du présentatif *voici / voilà* et son évolution jusqu'à la fin du XVI^e siècle », *Langue française*, mars 2006.

Eléments de bibliographie

Dassi M. (2003), *De la morphosyntaxe à la sémantique des présentatifs en français contemporain*, Munich, LINCOM.

Fournier N. (1998), *Grammaire du français classique*, Paris, Ed. Belin.

Le Goffic P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Supérieur.

Léard J.-M. (1992), *Les gallicismes, étude syntaxique et sémantique*, Paris – Louvain-la-Neuve, Duculot.

Moignet G. (1969), « Le verbe *voici / voilà* », *Travaux de linguistique et de littérature de Strasbourg*, 7/1, 189-202.

Rodríguez Somolinos Amalia, Universidad Complutense de Madrid
arsomol@filol.ucm.es

L'ÉVOLUTION DES EXPRESSIONS CONFIRMATIVES NÉGATIVES *CE N'EST MON, CE N'A MON, CE NE FAIT MON* EN FRANÇAIS (XII^E-XVI^E SIÈCLES)

L'adverbe *mon* apparaît en français dans un certain nombre d'expressions confirmatives qui n'ont pratiquement pas été étudiées jusqu'ici. Ces expressions peuvent être affirmatives - *c'est mon, ce a mon, ce fist mon* - ou négatives - *ce n'est mon, ce n'a mon, ce ne fait mon* -. Nous abordons ici l'étude des expressions négatives depuis leur apparition dans le dernier quart du XII^e jusqu'à leur disparition au cours du XVI^e siècle. Les expressions positives de type *c'est mon* perdurent jusqu'en 1650 environ.

C'est mon/ ce ne fait mon réalisent une reprise anaphorique d'un énoncé antérieur. Cette reprise se fait d'une part au moyen du pronom démonstratif neutre *ce*, d'autre part au moyen d'un verbe suppléant qui peut être, en moyen français, *estre, avoir, faire, devoir* ou *falloir*.

Les expressions de type *c'est mon/ ce ne fait mon* font écho à un discours antérieur. Ce sont des séquences écho marquant la confirmation par le locuteur d'un énoncé repris E1. *Mon*, en tant qu'adverbe modal, vient renforcer la prise en charge par le locuteur de l'énoncé repris. Il marque un haut degré de conviction de la part du locuteur. Ces deux procédés, de la reprise et du renforcement de l'assertion, permettent au locuteur de confirmer fortement les propos tenus antérieurement en les prenant à son compte, en se les appropriant. Les structures négatives de type *ce n'est mon, ce ne fait mon* enchaînent toujours sur une assertion antérieure E1 présentant une négation syntaxique. *Ce ne fait mon* reprend la polarité négative de E1 et réalise dans tous les cas une confirmation renforcée de cette assertion.

En ancien français, les contraintes syntaxiques strictes qui régissent l'emploi de ces expressions sont soigneusement respectées. L'expression varie en fonction du verbe, du temps, du mode et de la personne de l'énoncé qu'elle confirme. A partir du XIV^e siècle, ces contraintes se relâchent. La reprise de l'assertion première peut suivre des critères sémantiques et non plus syntaxiques. Des emplois nouveaux apparaissent: les expressions *ce ne fis mon, ce ne fais mon* répondent parfois à une question, alors qu'en ancien français elles ne peuvent enchaîner que sur une assertion. Les adverbes *si/ aussi* peuvent apparaître à la place de *ce*: *aussi ne feroie je mon, si ne ferons mon*. C'est là le résultat d'une contamination avec *aussi ne feroie je* ou *non ferons*. Il y a donc eu une évolution en moyen français par rapport à l'ancien français, mais les emplois nouveaux ou déviants, en ce qui concerne les expressions négatives, sont cependant minoritaires, même au XVI^e siècle.

Le Donait François, grammaire datant du début du XV^e siècle, décrit *ce n'est mon, ce ne fait mon, ce ne fait mon* comme marquant une contradiction. Aucune des occurrences de notre corpus ne vient confirmer la description donnée par le *Donait François*. Ces expressions marquent toujours la confirmation d'une assertion négative dans notre corpus, à une exception près: une occurrence isolée de *si ne feray mon* dans un contexte oppositif au XV^e siècle, qui s'explique par une confusion avec *non feray*.

Schøsler Lene, Université de Copenhague, Danemark

VIVRE ÇA ME FOUT LA TROUILLE. MOURIR PLUS ENCORE, MAIS VIVRE ÇA ME FAIT VRAIMENT PEUR.
LES CONSTRUCTIONS A VERBES SUPPORT DANS UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE

Résumé

- Les verbes latins étaient presque exclusivement des verbes simples, alors que toutes les langues romanes possèdent des constructions verbales complexes, entre autres un grand nombre de constructions à verbes supports (cvsup), comme celles exemplifiées dans mon titre (*fout la trouille, fait peur*). Dans ma présentation, je vais me pencher sur ce changement en considérant en particulier les questions suivantes :
- Est-il possible de définir les verbes supports en les distinguant des verbes lexicaux et des auxiliaires?
- Dans certains cas, il existe des verbes simples et des cvsup plus ou moins équivalents, tels *conseiller* et *prendre/donner conseil*. Est-il possible de rendre compte du choix entre les deux constructions ou bien sont-elles équivalentes ?
- Mes réponses à ces questions sont basées sur des réflexions concernant les processus de grammaticalisation et s'appuient sur l'utilisation des corpus électroniques BFM, ATILF et Frantext.

Références

- Alsina, Alex, Joan Bresnan, & Peter Sells (eds). 1997. *Complex Predicates*, CSLI Publications, Stanford University.
- Andersen, Henning. 2001. *Actualization. Linguistic Change in Progress*, John Benjamins : Amsterdam/Philadelphia
- Andersen, Henning. à paraître, "grammation, regrammation, and degrammation - Tense loss in Russian".
- Chaurand, Jacques. 1983. "Les verbes-supports en ancien français: "doner" dans les œuvres de Chrétien de Troyes", *Linguisticæ Investigationes VII:1*, 11-46.
- Fruyt, Michèle. 2001. "Réflexions sur la notion de *mot* en latin : les verbes du type *calefacio*", Moussy, Clauade et al. (eds), *De lingua latina novae quaestiones*, pp. 81-94.
- Haspelmath, Martin. 2004. "On directionality in language change with particular reference to grammaticalisation", Fischer, Olga, Muriel Norde & Harry Perridon (eds): *Up and down the Cline - The Nature of Grammaticalization*, Benjamins: Amsterdam/Philadelphia, pp. 17-44.
- Herslund, Michael. 1999. "Les prédicats verbo-nominaux en moyen français", Di Stefano, Giuseppe & Rose M. Bidler (eds), *Autour de Jacques Monfrin. Néologie et création verbale*. Éditions CERES 39-40-41: Montréal, pp. 327-343.
- Ibrahim, Amr Helmy (ed) 1996. *Les supports, Langages 121*.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1996. "Les verbes supports en diachronie. Le cas du français", Ibrahim. 1996 pp. 91-98.
- Matineau, France, Cinzia Pignatelli et Lene Schøsler. Forthcoming. "Microvariation et verbes supports à base nominale. "

- Miller, Phillip H. 1997. "Auxiliary verbs in Old and Middle French: a diachronic study of substitutive faire and a comparison with the Modern English auxiliaries", Kernenade, Ans van & Nigel Vincent (eds), *Parameters of morphosyntactic change*, Cambridge University Press: Cambridge, pp. 119-133.
- Mithun, Marianne. 1984. "The Evolution of Noun Incorporation", *Language* 60.4, pp. 847-894.
- Mohanam, Tara. 1995. "Wordhood and Lexicality: Noun Incorporation in Hindi". *Natural Language and Linguistic Theory* 13, pp. 75-134.
- Mohanam, Tara. 1997. "Multidimensionality of Representation: NV Complex Predicates in Hindi", Alsina, Alex, Joan Bresnan, & Peter Sells (eds), pp. 431-472.
- Oesterreicher, Wulf. 1991. "Verbvalenz und Informationsstruktur", Koch, Peter & Thomas Krefeld (eds), pp. 349-384.
- Palsgrave, John. 1972. (1530) *Lesclarcissement de la langue françoise*. Genève: Slatkine Reprints.
- Platzack, Christer. 1974: Substantivsjuka och hörförståelse [Nominal sickness and auditory understanding]. *Svenskans beskrivning* 8. Christer Platzack (ed), pp. 184-195. Lund: Institutionen för nordiska språk.
- Schøsler, Lene. 1999. "Réflexions sur l'optionnalité des compléments d'objet direct en latin, en ancien français, en moyen français et en français moderne", *Etudes Romanes* 44, Museum Tusulanum Press, University of Copenhagen, pp. 9-27.
- Schøsler, Lene. 2000. Le statut de la forme zéro du complément d'objet direct en français moderne, *Etudes Romanes* 47, Museum Tusulanum Press, University of Copenhagen, pp. 105-129.
- Schøsler, Lene. 2003a. "Grammaticalisation of Valency Patterns? An Investigation into Valency Patterns and Support Verb Constructions, Based on Diachronic Corpora", *Forum for modern language studies* vol. 39, issue 4 (october), pp. 400-413.
- Schøsler, Lene. 2003b. "Les verbes supports dans une perspective diachronique. Le cas de GARDE, noyau prédicatif", Pierre Kunstmann, France Martineau et Danielle Forget (eds), *Ancien et moyen français sur le Web : enjeux méthodologiques*, Éditions David, pp. 221-271.
- Vivès, Robert. 1993. "La prédication nominale et l'analyse par verbes supports", *L'information grammaticale* 59, pp. 8-15.

Troberg Michelle, Université de Toronto
michelle.troberg@utoronto.ca

UNE ETUDE DIACHRONIQUE DES VERBES BIVALENTS DATIFS EN FRANÇAIS

La présente étude porte sur l'évolution des verbes agentifs prenant comme seul argument l'objet datif (*à* SN, *lui/leur*) dans l'histoire du français. Au moyen âge, un certain nombre de ces verbes bivalents présentaient une alternance entre la construction dative et la construction accusative :

- (1) a. Et Nostre Sires demonstra ben ke il voloit *aider* à nostre gent
 'et Notre Sire démontra bien qu'il voulait aider notre peuple' (Nyrop: Villehardouin)
 b. Si les envoya en la terre de Romenie por *aidier* cels d'Andrenople
 'il les envoya au royaume byzantin pour aider ceux d'Andrinople' (Ménard: Villehardouin)

D'autres ne sélectionnaient que l'objet datif (exemple de RenTexte: Vigenere)

- (2) ...et y a tousjours six Conseillers qui luy *assistent*, sans lesquels il ne sçauroit rien faire

'et il y a toujours six conseillers qui l'assistent, sans lesquels il ne saurait rien faire'

Ce n'est qu'à partir du 16^{ème} siècle que nous assistons vraiment à la disparition de ces arguments datifs et, simultanément, à leur remplacement par l'objet direct - sans que le verbe change de sens.

Notre contribution a un double but : dans un premier temps, nous voudrions examiner, à partir d'une étude détaillée de 10 verbes, comment ce type de complément datif a disparu (une vingtaine de verbes agentifs ont été identifiés qui présentent ce changement de valence). Nous souscrivons à l'approche selon laquelle les contextes différents d'un seul processus de changement dans la grammaire évoluent de la même façon (Kroch 1989). Ainsi, les données quantitatives permettent de démontrer les mêmes tendances pour les verbes en question et suggèrent donc qu'ils ont subi un changement de valence systématique et unifié.

Dans un deuxième temps, notre étude cherche à démontrer la nature sélective de ce changement.

Divergent des conclusions de Goyens (1998) (marquage ambigu du cas datif en ancien fr.), nous

attribuons ce changement de valence plutôt au 'repositionnement' de la préposition *à* (Goyens et al. 2002), c'est-à-dire à la perte du sémantisme directionnel et de l'emploi locatif pour les entités de premier ordre. Une fois le sens directionnel perdu, il ne reste que le sens locatif de la préposition *à* orienter l'action dénotée par le verbe vers son objet. Or, puisque la préposition permet difficilement de localiser les objets renvoyant à des personnes, les verbes agentifs bivalents n'admettent plus les objets datifs dans la grammaire du français. En revanche, les verbes prenant les arguments de deuxième ordre restent inchangés (i.e. *aider aux travaux*, *aspirer aux éloges*) de même que certaines d'autres constructions plus stables (verbes trivalents, datifs d'intérêt). L'analyse offre également une explication pour les quelques verbes agentifs bivalents qui prennent toujours un argument datif (*obéir*, *parler*, etc.).

De surcroît, une corrélation nette existe entre ce changement de valence et la disparition des particules directionnelles au cours du 16^{ème} siècle (Buridant 2000, §443). Cette dernière est attribuée à la relexicalisation de la directionalité comme propriété verbale, antérieurement une propriété des préfixes verbaux, dont *à* (Tremblay et al., 2003). Suivant cette analyse, nous proposons que le changement de l'encodage de direction ait entraîné non seulement un, mais deux changements importants dans la zone verbale aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles : relexicalisation de la directionalité → perte des particules *et* perte de l'objet datif des verbes

- agentifs bivalents. Nos données proviennent principalement du corpus ATILF: Base textuelle de moyen français et du projet ARTFL: FRANTEXT.
- Buridant, Claude. 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris: Sedes.
- Goyens, Michèle. 1998. L'alternance entre construction accusative et dative dans l'histoire des verbes français. *Leuvense Bijdragen* 87: 465-490.
- Goyens, M., B. Lamiroy, L. Melis. 2002. Déplacement et repositionnement de la préposition à en français. *Linguisticae Investigationes* 25(2): 275-310.
- Kroch, A. 1989. Reflexes of grammar in patterns of language change. *Language Variation & Change* 1:199-244.
- Ménard, Philippe. 1976. *Manuel du français du moyen âge*, t.1. Bordeaux: SOBODI.
- Nyrop, Kristopher. 1899-1930. *Grammaire historique de la langue française*, t.4. Copenhague: GBNF.
- Rentexte. *Textes de la renaissance*. R. Woolridge, 1998. <<http://translatio.ens.fr/rw/rentexte/>>.
- Tremblay, M., F. Dupuis, M. Dufresne. 2003. Les Prépositions dans l'histoire du français: transitivité, grammaticalisation et lexicalisation. *Verbum* 25(4):549-562.

Vachon Claire, Université Marc Bloch de Strasbourg
vachon.claire@free.fr

**DE JE TE PRIE QUE TU VIENNES A JE TE PRIE DE VENIR :
 UN EXEMPLE DE MUTATION DANS LES CONSTRUCTIONS VERBALES AU 16^{ÈME} SIECLE**

Le système verbal est encore en phase de profondes mutations au 16^{ème} siècle, tant sur les plans morphologique que graphique ou syntaxique. Nous nous intéresserons à un cas précis de la construction verbale, celui des compléments verbaux de verbes de prière et d'ordre, plus précisément de *prier*, *supplier*, *contraindre* et *commander*, qui présentent tous les quatre la même structure "V qqn + proposition" : le complément nominal du verbe est également le sujet de la proposition. Au 16^{ème} s., cette proposition complément peut aussi bien être conjonctive qu'à l'infinitif, ce dernier étant construit seul ou avec l'indice *de*. Nous obtenons donc une variation entre trois types de constructions : *je te prie que tu fasses* / *je te prie faire* / *je te prie de faire*, la tendance étant bien entendu à la généralisation du troisième type au détriment des deux premiers au fur et à mesure que le siècle s'écoule.

Nous étudierons dans un premier temps la variation entre construction conjonctive et infinitive (*Je te prie que tu viennes* / *Je te prie (de) venir*), et dans un second temps la variation entre les deux constructions possibles de l'infinitif, directe ou indirecte (*Je te prie venir* / *Je te prie de venir*).

Toutes les analyses qui seront présentées ont été faites à partir d'un corpus de près de deux millions de mots composé de textes littéraires numérisés s'échelonnant de 1527 à 1659 et fidèles sous tous points de vue à leurs manuscrits d'origine, avec une plus forte concentration de textes avant 1600 : des oeuvres poétiques, en prose, ainsi que des pièces de théâtre.

À partir de graphiques mettant en relief l'évolution chronologique des différentes variations étudiées dans les textes, nous essaierons de déterminer dans un premier temps quelles sont les grandes phases de ces deux changements, ainsi que les différences d'évolution entre les trois genres en présence, qui sont loin d'être négligeables, et, dans un second temps, quels sont les facteurs qui ont pu motiver ces évolutions.

Bibliographie :

- BAT-ZEEV SHYLDKROT, Hava ; KEMMER, Suzanne (1995) : *La grammaticalisation des prépositions : concurrence et substitution*. In : *Revue romane* 30, 205-225.
 FOURNIER, Nathalie (1998) : *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.
 LE GOFFIC, Pierre (1993) : *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.

Valli André, DELIC, Université de Provence
Andre.Valli@up.univ-aix.fr

Bertrand Olivier, ATILF/ Ecole Polytechnique
olivier.bertrand@polytechnique.fr

<p>LA NOTION DE <i>LOCUTION VERBALE</i> POSSEDE-T-ELLE UNE PERTINENCE EN FRANÇAIS MEDIEVAL ?</p>
--

De nombreuses publications et travaux récents témoignent de l'importance des notions de *figement* et de *locution verbale* qui posent des problèmes de description pour les diverses théories syntaxiques (le lexique grammaire de M. Gross, la théorie sens-texte de Mel'cuk, la *grammaire de construction*, etc.); sont également interpellées les théories du changement linguistique.

Nous nous appuyerons dans cette communication sur différents travaux publiés ou en voie de l'être consacrés à ces deux notions.

En premier (Valli, en cours), une contribution à l'examen critique de la notion de LV caractérisée par l'emploi systématique d'un déterminant zéro, relevant aussi bien d'une syntaxe libre – un petit accident dans le choix du déterminant, (*avoir peur, faire peur*)- ou bien d'une syntaxe figée (*faire front, prendre garde*), le figement étant caractérisé à la fois par l'emploi obligatoire et fixe de zéro et par l'opacité du sens de la locution : dans *prendre garde*, on ne prend rien.

Ensuite une contribution (Valli 2000, 2003) qui consiste dans la description des changements linguistiques observés dans les constructions à verbe support ou opérateur causatif de prédicat nominal (noms abstraits évoquant un état, une action ou un événement). Ces constructions ont été le théâtre d'un changement important avant et après 1600 dans les formes d'introduction des noms prédictifs composés avec les verbes *avoir, il y avoir, faire, donner, mettre, prendre, etc.* On est passé d'un emploi régulier de zéro, faiblement concurrencé par celui de l'indéfini et du partitif à l'extension de l'emploi de ces deux déterminants, ne laissant subsister l'emploi de zéro en français moderne et contemporain que dans quelques combinaisons de syntaxe libre (*cela fait problème*) et dans un inventaire plus conséquent de locutions figées (*faire attention*).

Dans notre communication, nous poursuivons l'examen critique de la notion de *locution verbale* en nous interrogeant, pour répondre aux thèses développées respectivement par TH Ponchon, M. Herslund, et dans une certaine mesure Lene Schøsler, sur le caractère locutionnel de l'emploi de zéro dans les suites Verbe-Nom abstrait en français médiéval.

Faut-il poser, comme le propose Th. Ponchon, dans l'emploi verbe support et opérateur causatif de Faire en français médiéval une *locution verbale* du fait d'une « dématérialisation » du substantif et par suite sa « décatégorisation », phénomènes qui seraient nécessairement liés à l'emploi de l'article zéro ?

Peut-on poser, comme l'affirme M. Herslund, à propos des « Prédicats verbaux-nominaux », dénomination qu'il préfère à celle de verbe support de prédicat nominal, une « coalescence » sémantique, qu'il appelle « incorporation », liée à l'emploi d'un nom abstrait « nu » en position argumentale, et qu'il définit comme un degré de la réalisation de la transitivité qui en contiendrait deux : l'incorporation et la relation objet ?

Les *locutions verbales* du français contemporain constitueraient, selon lui, des traces de cette « incorporation ».

Verjans Thomas, Université Paris-IV Sorbonne
thomas_verjans@hotmail.com

LA « PERMISSION DE VARIATION » :
 UN ÉLÉMENT POUR UNE THÉORIE DIACHRONIQUE

La communication que nous proposons s'inscrit dans le cadre de la recherche des « invariants linguistiques », exposé par C. Marchello-Nizia. Nous voulons en effet montrer que la notion de « permission de variation », élaborée par G. Guillaume et encore bien peu exploitée à ce jour, offre une hypothèse permettant d'expliquer certains changements de nature intralinguistique et affectant aussi bien des formes particulières que des systèmes dans leur entier. Cette notion se définit en premier lieu comme « la permission d'une variété plus ou moins grande de valeurs d'emploi » que laissent, en langue, « les formes présentées en système » (G. Guillaume). De fait, il s'agit d'un phénomène en relation constante avec l'organisation systématique de la langue et susceptible d'intervenir, directement ou non, à tous les niveaux.

Cela signifie d'abord que la variété des valeurs propres à une forme particulière, tout en existant à l'état puissanciel, ne s'actualise pas nécessairement dans le discours à une même époque. La « permission de variation » justifie ainsi, dans certains cas, et notamment dans le cadre des phénomènes de concurrence, l'apparition d'une nouvelle valeur d'emploi et la modification systématique qui, éventuellement, la provoque ou en résulte. Cette nouvelle valeur d'emploi peut également révéler une aptitude de la forme en question à l'intégration de catégories discursives différentes.

Mais en élargissant quelque peu la conception proposée par G. Guillaume et en postulant un jeu réalisable autour des limites de cette « permission de variation », il apparaît que l'on peut en accroître encore le rendement théorique en diachronie. Ce jeu, allant tant dans le sens d'une extension des possibilités de variation que dans celui d'une restriction, permet de rendre compte de certains cas de création ou de disparition de formes et des éventuelles modifications systématiques qui leur sont corollaires. De la sorte, elle révèle certains aspects de l'interaction entre langue et discours.

Aussi l'hypothèse de la « permission de variation » nous semble-t-elle non seulement témoigner de l'intérêt de la psychosystématique pour la diachronie, mais encore révéler certaines affinités entre cette théorie et celle qu'a élaborée E. Coseriu. En effet, envisageant la langue comme « un système de possibilités ou de virtualités qui se réalisent progressivement dans l'histoire », par l'intermédiaire du dialogue, il posait comme l'une des tâches fondamentales de la linguistique diachronique la découverte des conditions de réalisation du changement linguistique : en ce sens, la « permission de variation » inscrit l'une d'entre elles, de façon intrinsèque, à chaque niveau du système de la langue.

Indications bibliographiques :

COSERIU, Eugenio 1973 : *Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico*, Madrid, Gredos (Biblioteca románica hispánica).

COSERIU, Eugenio 2001 : *L'Homme et son langage*, Louvain-Paris, Peeters (BIG, n°46).

GUILLAUME, Gustave 1990 : *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1943-1944 A. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (III)*, vol. 10, publiées par S. Bégin-Oft, sous la direction de R. Valin, W. Hirtle & A. Joly, Laval-Lille, Presses de l'Université Laval-Presses Universitaires de Lille.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane 1997 : « Évolution de la langue et représentations sémantiques : du « subjectif » à l'« objectif » en français », in C. Fuchs & S. Robert (éds), *Diversité des langues et représentations cognitives*, Paris, Ophrys (« L'Homme dans la langue »).

Verleyen Stijn, K.U. Leuven
stijn.verleyen@kuleuven-kortrijk.be

L'APPLICATION DE MODELES SYNCHRONIQUES A LA DIACHRONIE: CONTRIBUTION A L'EPISTEMOLOGIE DE LA LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE AU XXE SIECLE

En simplifiant quelque peu la réalité historique, on peut dire que la linguistique historique en tant que discipline scientifique est née au début du XIX^e siècle. Au cours du siècle qui suit, l'approche diachronique est clairement dominante en linguistique, situation confirmée par la fameuse déclaration de Paul (1880) selon laquelle l'approche diachronique en linguistique serait seule scientifique.

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, c'est une approche synchronique qui s'impose progressivement, au détriment de la diachronie. En plus, le changement linguistique continue à être conçu par Saussure (formé dans la tradition néogrammairienne) comme fortuit et aveugle, le système n'existant qu'en synchronie.

Cependant, le développement de modèles théoriques synchroniques crée de multiples possibilités d'application de ces modèles dans le domaine de la description et l'explication du changement linguistique. Ces applications ont toutes l'ambition de combler l'abîme entre structure et histoire, et visent à l'élaboration d'une linguistique diachronique qui soit à la fois structurale et historique (cf. Weinreich – Labov – Herzog 1968 :98).

Dans cette contribution, nous proposons une analyse des caractéristiques essentielles de ces applications de la synchronie à la diachronie, plus particulièrement dans trois modèles du changement phonique: le structuralisme fonctionnaliste, la phonologie générative et la sociolinguistique labovienne. Dans le premier modèle, ce sont les conceptions de l'espace phonologique de Troubetzkoy et Jakobson qui sont transposées à la diachronie, menant, chez Martinet, à un ensemble de principes descriptifs et explicatifs précis (Martinet 1955). En phonologie générative, les contraintes et les mécanismes de la grammaire universelle sont projetées en phonologie diachronique (Kiparsky 1968). Finalement, en sociolinguistique, c'est l'idée d'une structure sociale stratifiée, et d'une co-variation du linguistique et du social ('hétérogénéité structurée'), qui est appliquée au changement phonique (Labov 1972).

Si ces applications successives d'un modèle synchronique à la diachronie ont une certaine plausibilité, force est de constater qu'elles posent aussi quelques problèmes fondamentaux:

- Quel est le rapport sous-jacent entre le fonctionnement d'une langue en synchronie et son changement diachronique? Subsiste-t-il une différence entre les deux, et, si oui, laquelle?
- Quel est le rapport entre *description* et *explication* du changement? Les principes linguistiques dégagés ne doivent-ils pas être réduits, en dernière analyse, à quelque principe externe?
- Du point de vue de la temporalité, ces modèles permettent-ils de faire une distinction entre le *processus* du changement (temporalité interne) et son *résultat* (temporalité externe)?
- Comment faut-il envisager, dans une telle perspective structurale, le rapport entre le micro-niveau du locuteur individuel et le macro-niveau du système linguistique?

Finalement, nous confronterons les résultats de notre analyse à la théorie du changement linguistique proposée par Keller (1994), dans laquelle il applique l'idée de la 'main invisible' au changement linguistique. Nous essaierons de montrer que cette approche, tout en manquant de spécificité pour pouvoir être considérée comme une théorie à part entière du changement linguistique, permet d'esquiver certains des problèmes posés par l'application de modèles descriptifs à l'histoire des langues.

Keller, R. 1994. *On Language Change – The Invisible Hand in Language*. London: Routledge.

Kiparsky, P. 1968. "Linguistic Universals and Linguistic Change". In: Bach, E. – Harms, P. (éds), *Universals in Linguistic Theory*, 171-202.

Labov, W. 1972. *Sociolinguistic Patterns*. Oxford: Blackwell.

Martinet, A. 1955. *Économie des changements phonétiques – traité de phonologie diachronique*. Berne: Francke.

Paul, H. 1880 (1920⁵). *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Tübingen: Niemeyer.

Weinreich, U. – Labov, W. – Herzog, M.I. 1968. "Empirical Foundations for a Theory of Language Change". In: Lehmann, W.P. – Malkiel, Y. (éds), *Directions for Historical Linguistics*, 98-195. Austin-London: University of Texas Press.

Comité d'organisation :

O. Bertrand (Ecole Polytechnique / ATILF), B. Combettes (Université Nancy 2 / ATILF), Estèle Dupuy-Parant (Université de Poitiers), C. Guillot (ENS-LSH Lyon / ICAR), S. Prévost (Lattice / ENS Paris), B. Fagard (Université Paris-7), A. Lavrentiev (ENS-LSH Lyon / ICAR), M. Morinière (ENS-LSH Lyon / ICAR).

Moyen d'accès :

Métro ligne 10 station « Cardinal Lemoine »

Métro ligne 7 station « Monge »

RER B station « Luxembourg »

Contact colloque : sophie.prevost@ens.fr - olivier.bertrand@atilf.fr